

El Djeïch

LA RÉSILIENCE DE L'ALGÉRIE MISE EN AVANT PAR L'ANP

Page 2

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7660 - SAMEDI 12 AOÛT 2023

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Formation professionnelle

PLUS DE 500 000 NOUVELLES PLACES PÉDAGOGIQUES

Page 5

ALGÉRIE – ETATS-UNIS

CONSULTATIONS SÉCURITAIRES DE HAUT NIVEAU



Lors de la visite de deux jours du chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, aux Etats Unis, il a rencontré des responsables de haut niveau au Conseil de sécurité nationale à la Maison-Blanche et au Département d'Etat américain, auxquels il a exposé le principe de l'Algérie quant au règlement des conflits par la voir diplomatique et pacifique. Une position sur laquelle il y a eu convergence de vue, notamment concernant la crise dans la région du Sahel aggravée par le coup d'Etat au Niger sur lequel les deux parties ont exprimé leur rejet d'une intervention militaire.

Page 3

HAUSSE ALARMANTE DES NOYADES

Nouvelle mesure pour la surveillance des plages

Page 5

LA MANIFESTATION OUVERTE AU PUBLIC JUSQU'AU 19 AOÛT

Ath Yenni célèbre la fête du bijou

Page 16

HANDBALL

LA FAHB VIT DES JOURS DIFFICILES

Page 8

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO



DÉCÈS DU MOUDJAHID M'HAMED BAALOUDJ

Un héros de la Grande bataille d'El Djorf s'en est allé

LE PRÉSIDENT du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a adressé, jeudi, un message de condoléances à la famille du moudjahid M'hamed Baaloudj, décédé à l'âge de 101 ans, dans lequel il a loué les qualités du défunt, un des héros de la Grande bataille d'El Djorf. «C'est avec une grande tristesse et affliction que j'ai appris le décès du frère moudjahid M'hamed Baaloudj, Paix à son âme, après une longue vie riche en don de soi, en abnégation et en militantisme au service de l'Algérie», lit-on dans le message de condoléances. Il a également rappelé les exploits du défunt, qui était «l'un des vaillants combattants de la Grande bataille d'El Djorf, dont l'héroïsme et les gloires de nos moudjahidine demeurent gravés dans les annales de la Glorieuse révolution, une bataille qui s'est imposée comme une étape charnière illustrant le génie des Chouhada et des Moudjahidine de l'Armée de libération nationale et incarnant à travers ses éternels hauts faits, les sacrifices du grand peuple algérien». En cette douloureuse circonstance, le président du Conseil de la nation a présenté à la famille du défunt, à tous ses frères et compagnons, moudjahidine et moudjahidate, ainsi qu'à toute la famille révolutionnaire, ses sincères condoléances et ses profonds sentiments de compassion, priant Allah, Tout Puissant, d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter aux siens patience et réconfort.

S. N.

ANP

Un terroriste et 12 éléments de soutien arrêtés en juillet

LES ÉLÉMENTS de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté un terroriste et 12 éléments de soutien aux groupes terroristes, alors qu'un autre terroriste s'est rendu aux autorités militaires durant le mois de juillet dernier, selon un bilan opérationnel de l'ANP rendu public hier. Ainsi, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, 25 armes à feu ont été récupérées et une bombe de confection artisanale a été découverte et détruite, précise la même source. Le bilan fait état également de l'arrestation de 850 personnes dans le cadre de la lutte contre la contrebande et l'orpaillage illicite, 179 narcotrafiquants et 1194 immigrants clandestins de différentes nationalités. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, le bilan relève la saisie de 37,8 kg de cocaïne, 191,29 quintaux de kif traité, 832.166 comprimés psychotropes, 59.408 litres de carburant, 12 détecteurs de métaux, 359 marteaux-piqueurs, 745 groupes électrogènes et 79 véhicules tous types.

R. N.

REVUE *EL DJEÏCH*

La résilience de l'Algérie mise en avant par l'ANP

Les récents succès de Algérie, à divers niveaux et dans différentes sphères, exigent la consolidation de la cohésion nationale et le renforcement du front interne pour achever le processus de construction d'une «Algérie nouvelle». Les accomplissements obtenus témoignent de la résilience du pays face aux défis régionaux et internationaux, a écrit l'Armée nationale populaire dans l'éditorial du dernier numéro de sa revue «El Djeïch».

L'importance de renforcer la cohésion nationale et le rôle crucial de l'Armée nationale populaire (ANP) dans cette démarche, indique «El Djeïch», rappelant les avancées de l'Algérie et la nécessité de maintenir cette dynamique positive. «Les résultats positifs obtenus à tous les niveaux et domaines, en dépit de conjonctures internationales et régionales empreintes de turbulences, y compris dans notre voisinage immédiat, prouvent que notre pays, qui dispose de tous les facteurs pour parvenir à une renaissance globale, est en passe d'atteindre les objectifs escomptés», a écrit la revue dans son éditorial. «Ces efforts et démarches exigent, plus que jamais, la consolidation de la cohésion nationale et le renforcement du front interne pour parachever le processus d'édification d'une Algérie nouvelle, forte de son peuple et de ses institutions, y compris son armée républicaine qui demeure profondément attachée à l'accomplissement de ses missions constitutionnelles, en toutes circonstances et conditions», mentionne la revue.

L'Algérie a retrouvé sa place sur la scène mondiale, renforcée par les visites du président de la République dans des pays ayant des liens stratégiques et profonds avec l'Algérie. Ces initiatives diplomatiques ont été couronnées de succès, marquées par l'élection récente du pays en tant que membre non-permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. Le pays défend des principes ancrés dans sa Révolution, notamment «le droit à l'autodétermination des peuples sous occupation, le non-alignement et la non-ingérence dans les affaires des États, ainsi que son plaidoyer pour l'avènement d'un nouvel ordre mondial qui préserve le droit de tous les Etats au développement durable et à jouir de la prospérité, de la sécurité et de la stabilité» précise El Djeich.



Le dernier numéro de la revue **El Djeïch.**

La clé du succès de «l'Algérie nouvelle» réside dans la consolidation de la cohésion nationale et le renforcement du front interne. Le lien étroit entre le peuple algérien et son armée, symbolisé par la conversion de l'Armée de libération nationale en Armée nationale populaire, est inébranlable, relève la revue, affirmant que ce lien «s'est scellé et renforcé davantage par l'officialisation de la date consacrant la reconversion de l'Armée de libération nationale en Armée nationale populaire, le 4 août 1962».

Cette journée, instituée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, revêt une signification profonde pour l'ANP, étant commémorée en «hommage au rôle central joué par l'institution militaire dans le processus de construction nationale, ainsi que dans la préservation de son unité et la défense de sa souveraineté».

L'ANP est un pilier essentiel de la nouvelle Algérie, ses accomplissements et son développement constant, aussi bien sur le plan des capacités opérationnelles que de la modernisation, suscitent la fierté nationale. Les éloges du Président de la République témoignent de l'importance accordée à l'armée et à ses contributions au progrès de la nation.

Pour le Général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, «l'institution de cette Journée par le président de la République traduit les significations les plus profondes de la fidélité et de la reconnaissance envers les sacrifices consentis par les personnels et les cadres de l'ANP, depuis l'indépendance jusqu'à ce jour, ainsi que leur contribution active, aux côtés des autres institutions de l'Etat, à la construction et au développement de l'Etat algérien indépendant et souverain» précise la revue.

Dans ce contexte, elle a exprimé son ferme soutien en affirmant que «nos forces armées ont été, demeurent et resteront une source de fierté pour la Nation». Elle souligne que l'ANP a réalisé au cours de ces dernières années «une croissance significative à divers niveaux, en particulier dans le domaine de la rénovation et de la modernisation des capacités du corps de bataille et de la qualification de la ressource humaine».

La revue «El Djeïch» a conclu en notant que les éloges adressés à notre armée en différentes occasions par le chef de l'Etat reflètent «l'expression la plus éloquente de l'enracinement de la culture de la reconnaissance et de sa consécration en tant que noble usage dans la nouvelle Algérie qui a franchi des pas significatifs vers davantage de prospérité, en particulier dans les domaines économique et social, grâce au lancement de nombreux projets de développement qui répondent aux aspirations du peuple algérien».

M. B.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Du nouveau pour les anticancéreux et l'insuline

L'ALGÉRIE compte accomplir un grand pas en matière de production pharmaceutique en lançant des projets ambitieux de médicaments essentiels tels les anti-cancers et l'insuline. Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a annoncé l'avancement de ces initiatives stratégiques pour le secteur de la santé.

Dans ce sens, il a annoncé l'entrée en production prochainement de trois unités spécialisées dans la fabrication de médicaments anti-cancers, lors de sa visite à Tizi Ouzou. Cette étape cruciale devrait «réduire la nécessité d'importer des médicaments de ce type, ce qui permettra d'alléger la facture d'importation», a-t-il expliqué. Selon le même responsable, «d'autres efforts sont en cours pour développer des traitements pour les maladies chroniques tel que l'asthme, le diabète et d'autres.

«Actuellement, près de 70 % des besoins en insuline du pays sont couverts par cette société, mais le reste est fourni par d'autres fabricants», a-t-il précisé. Le ministre a également souligné que d'autres médicaments essentiels étaient en cours de développement pour le traitement de maladies chroniques telles que l'asthme et le diabète. Ma mission est de couvrir, à court terme, tous les besoins du pays en médicaments essentiels».

Ali Aoun a rappelé que «depuis 1994, un partenariat était en cours entre le groupe public d'industries pharmaceutiques Saïdal et la société pharmaceutique danoise Novo Nordisk, visant la construction d'une usine de production d'insuline. Cependant, en dépit de l'importance de ce projet, son achèvement a été entravé». Aoun n'a pas voulu s'étaler sur les raisons du retard, il a, cependant, souligné l'importance de préserver les relations avec les partenaires et confirmé que des efforts supplémentaires étaient en cours pour atteindre l'objectif de production locale d'insuline dans un avenir proche.

Concernant les traitements destinés aux maladies rares, le ministre a fait savoir que ces derniers restent chers à produire. «Ils peuvent être fabriqués après un bon diagnostic. Nous sommes en train de mettre tous les efforts pour placer des équipes qui travaillent autour de ces produis».

La recherche et le développement ne s'arrêtent pas là. Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique s'est associé au secteur de l'enseignement supérieur pour encourager la recherche sur les plantes médicinales et les principes actifs végétaux, en vue de produire des médicaments localement et de manière durable.

Meriem Djouder

ALGÉRIE – ETATS-UNIS

Consultations sécuritaires de haut niveau

Lors de la visite de deux jours du chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, aux Etats Unis, il a rencontré des responsables de haut niveau au Conseil de sécurité nationale à la Maison-Blanche et au Département d'Etat américain.



Ahmed Attaf a rencontré des responsables américains de haut niveau.

La visite intervient dans un contexte de turbulences sécuritaires dans toute la région du Sahel. Cette zone instable vient d'être secouée dernièrement par l'émergence d'une nouvelle crise après le coup d'Etat au Niger contre le président Mohamed Bazoum et le bras de fer qui oppose les putschistes à la CEDEAO, la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Pratiquement cinq dossiers ont dominé les entretiens de Attaf avec son homologue américain et les différents hauts responsables sécuritaires et militaires américains : le Niger, le Mali, la Libye, la Palestine et le Sahara occidental. La vision algérienne sur des questions internationales et régionales a été exposée par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. Attaf a plaidé pour la position de principe de l'Algérie sur ces dossiers chauds de la planète, insistant sur la voie diplomatique et pacifique dans le règlement des conflits et des crises, en refusant toute solution préconisant des interventions militaires.

Dans ce contexte, Attaf a soutenu la politique de non-alignement de l'Algérie, notamment une neutralité positive ou active dans un monde complexe et qui se reconstruit dans une nouvelle bipolarité entre l'Occident et l'axe Russie-Chine. Liés par un dialogue stratégique, instauré en 2012, comme cadre de consultations sur la coopération économique, les questions de sécurité et la lutte contre le terrorisme et les développements sur la scène internationale, (une session aura lieu prochainement), l'Algérie et les Etats Unis devraient booster leurs relations et leurs concertations, d'autant qu'il existe une convergence sur plusieurs points.

Sur le dossier sahraoui, le Secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, a exprimé son «plein soutien» au processus politique engagé par l'ONU au Sahara occidental, lors d'une entrevue, avec le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

De son côté, le porte-parole du Département d'Etat américain, Matt Miller a indiqué qu'Antony Blinken a réitéré son plein soutien aux efforts de l'Envoyé personnel du SG de l'ONU, Staffan de Mistura, dans ses consultations avec les parties concernées pour arriver à une solution politique au Sahara occidental.

Blinken a, par ailleurs, félicité Attaf après l'élection de l'Algérie en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité, en soulignant la volonté des Etats-Unis de travailler étroitement avec l'Algérie sur toutes les questions traitées par le Conseil de sécurité, selon le porte-parole du Département d'Etat. Lors de sa visite, Ahmed Attaf a rencontré des responsables de haut niveau au Conseil de sécurité nationale à la Maison-Blanche et au Département d'Etat américain.

Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, Attaf s'est entretenu avec le Coordinateur pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord du Conseil de sécurité nationale à la Maison-Blanche, M. Brett McGurk. Les deux parties ont passé en revue les derniers développements de la situation au Moyen-Orient, de la question palestinienne et de la crise en Libye, dans le contexte des efforts consentis par les Nations unies pour réunir les conditions nécessaires à l'organisation d'élections libres et régulières permettant de mettre terme à la division.

Attaf s'est également entretenu avec le Secrétaire d'Etat adjoint, M. Derek Chollet qui s'apprête à occuper le poste de sous-secrétaire à la Défense, avec lequel il a notamment évoqué la situation au Niger et les voies et moyens à même de coordonner les efforts des deux pays tendant à renforcer les chances d'un règlement pacifique de la crise dans ce pays frère et voisin.

Ces rencontres ont mis en relief «la solidité du partenariat unissant l'Algérie et les Etats-Unis, et souligné particulièrement la volonté et la disposition des deux parties à œuvrer à son renforcement dans le cadre des échéances bilatérales politiques et économiques à venir, de manière à renforcer leurs intérêts communs et à concrétiser leur engagement mutuel à contribuer au règlement des conflits et à l'instauration de la sécurité et la stabilité», précise le communiqué.

Le ministre des Affaires étrangères a rencontré, en outre, le président du groupe parlementaire d'amitié Etats-Unis-Algérie, le membre de la Chambre des représentants, Troy Nehls avec lequel il a passé en revue le développement des relations bilatérales et les perspectives de leur renforcement.

Mohamed Kouini

ATTAF RENCONTRE DES HOMMES D'AFFAIRES AMÉRICAINS

L'attractivité de l'Algérie mise en exergue

LE MINISTRE des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a souligné l'engagement du gouvernement algérien à promouvoir un climat favorable aux affaires et a mis en exergue les opportunités d'investissement hors hydrocarbures, lors de sa rencontre, jeudi dernier à Washington, avec des opérateurs économiques et des hommes d'affaires américains, membres du Conseil d'affaires algéro-américain.

A l'occasion de cette rencontre, le ministre a présenté devant les participants un exposé détaillé sur la dynamique économique que connaît l'Algérie dans le cadre des réformes, passant en revue les indicateurs de développement atteints ces dernières années, «lesquels témoignent d'une nette amélioration de la situation économique et financière de notre pays», indique un communiqué du ministère.

Il a également évoqué «les principaux axes de la politique ambitieuse de l'Algérie en matière d'incitation et d'attractivité des investissements étrangers», rappelant notamment «le nouvel arsenal juridique adopté dans plusieurs domaines, tels que les hydrocarbures, les investissements ou encore la monnaie et le crédit».

Le ministre a aussi cité d'autres réglementations «à même de renforcer le climat des affaires et de drainer les investissements étrangers, des réformes saluées par l'Administration américaine dans un rapport publié en date du 26 juillet 2023».

Tout en rappelant l'histoire du partenariat économique entre l'Algérie et les Etats-Unis de ces quarante dernières années, la qualifiant de «véritable success story», M. Attaf a souligné que le partenariat entre les deux pays est principalement axé sur le domaine de l'énergie, qui attire 90 % des investissements américains. Il a affirmé, à ce propos, que la coopération algéro-américaine en la matière s'annonce «prometteuse» au vu des réserves de gaz naturel, d'énormes potentialités en termes d'énergies renouvelables que recèle l'Algérie, et du fait que les Etats-Unis représentent une puissance technologique et économique

OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT HORS HYDROCARBURES

En termes de partenariat économique, M. Attaf a aussi mis l'accent sur «l'impératif d'ouvrir de nouvelles perspectives à la coopération bilatérale».

Il s'agit notamment de l'exploitation des diverses ressources dont dispose l'Algérie, à l'instar de l'acier, du zinc, du phosphate et d'autres ressources rares.

Sur ce sujet, le ministre a affirmé que le secteur de «l'agriculture constituait une opportunité pas encore exploitée pour les investisseurs», notamment dans le sud du pays, d'autant que l'Etat algérien entend assurer 3 millions d'hectares pour tout investissement d'envergure. Il a aussi affirmé que «l'Algérie offrira d'excellents avantages de par sa localisation géostratégique, qui fait d'elle un portail ouvert aux marchés voisins en Afrique mais également en Europe et dans le monde arabe».

Des avantages exploités et soutenus à travers des accords de libre-échange conclus par notre pays avec l'Afrique, l'UE et le monde arabe. Dans le même contexte, M. Attaf a rappelé «les grands projets structurants lancés par l'Algérie pour renforcer les infrastructures la liant aux pays voisins, à l'instar des ports et des lignes ferroviaires, en sus de la promotion des services de transports routier, maritime et aérien», souligne la même source. En conclusion de cette rencontre avec les opérateurs et hommes d'affaires américains, organisé au terme de la visite de travail qu'effectue Ahmed Attaf à Washington, chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre a affirmé qu'»investir en Algérie est synonyme d'avenir prometteur dans un pays qui assure toutes les conditions de réussite, en sa qualité de partenaire fiable».

Par ailleurs, lors de la rencontre entre le ministre des Affaires étrangères avec le président du groupe parlementaire d'amitié Etats-Unis-Algérie, le membre de la Chambre des représentants, Troy Nehls, il a été convenu d'un plan d'action comportant plusieurs démarches visant à renforcer le rapprochement et à souligner l'importance du partenariat stratégique liant l'Algérie et les Etats-Unis. A cet effet, les deux parties ont évoqué l'organisation, prochainement, de trois événements, en l'occurrence une visite que devraient effectuer les membres de ce groupe en Algérie en novembre prochain, l'organisation prochaine d'une conférence à Washington sur la coopération algéro-américaine dans le domaine de l'énergie et enfin un congrès sur le partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'industrie.

Sihem Bounabi

PÉTROLE

L'AIE prévoit une baisse de croissance de la demande

L'AGENCE internationale de l'énergie (AIE) a déclaré, hier, que les réductions de production de l'Opep+ pourraient éroder les stocks pendant le reste de l'année et faire grimper les prix, avant que des vents économiques contraires ne limitent la croissance de la demande mondiale en 2024.

Les réductions de la production de pétrole de l'Opep+ et l'augmentation de la demande mondiale soutiennent les prix du pétrole, le Brent atteignant des sommets de plus de 88 dollars le baril jeudi, son plus haut depuis janvier.

Selon l'AIE, si les objectifs actuels de l'Opep sont maintenus, les stocks de pétrole pourraient diminuer de 2,2 millions de barils par jour (mbpj) au troisième trimestre et de 1,2 mbpj au quatrième, «ce qui risquerait de pousser les prix à la hausse». «La réduction plus importante de l'offre de l'Opep+ s'est conjuguée avec l'amélioration du sentiment macroéconomique et à une demande mondiale de pétrole qui n'a jamais été aussi élevée», a déclaré l'agence basée à Paris dans son rapport mensuel sur le marché du pétrole.

L'OPEP et ses alliés, connus sous le nom d'Opep+, ont commencé à limiter leur production à la fin de l'année dernière pour soutenir les prix et, en juin, ils ont prolongé leurs réductions de production jusqu'en 2024.

L'AIE a déclaré qu'en juillet, l'offre mondiale de pétrole avait chuté de 0,91 mbpj, en partie à cause d'une forte réduction de la production saoudienne. Toutefois, les exportations de pétrole russe sont restées stables à environ 7,3 mbpj en juillet, selon l'AIE.

L'année prochaine, la croissance de la demande devrait ralentir fortement pour atteindre 1 mbpj, selon l'AIE, en raison de conditions macroéconomiques moroses, d'une reprise post-pandémique qui s'essouffle et de l'utilisation croissante de véhicules électriques.

«Avec le rebond post-pandémique largement terminé et alors que de multiples vents contraires remettent en cause les perspectives de l'OCDE, la croissance de la consommation de pétrole ralentira sensiblement», a déclaré l'AIE, faisant référence aux pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Les prévisions de croissance de la demande de l'AIE sont inférieures de 0,15 mbpj par rapport au mois dernier et contrastent avec celles de l'Opep, qui a maintenu jeudi ses prévisions selon lesquelles la demande de pétrole augmentera de 2,25 mbpj en 2024.

«Les perspectives économiques mondiales restent obscurcies par la flambée des taux d'intérêt et le resserrement du crédit bancaire, qui pèse sur les entreprises qui doivent déjà faire face à une production et des échanges en ralentissement», a déclaré l'agence.

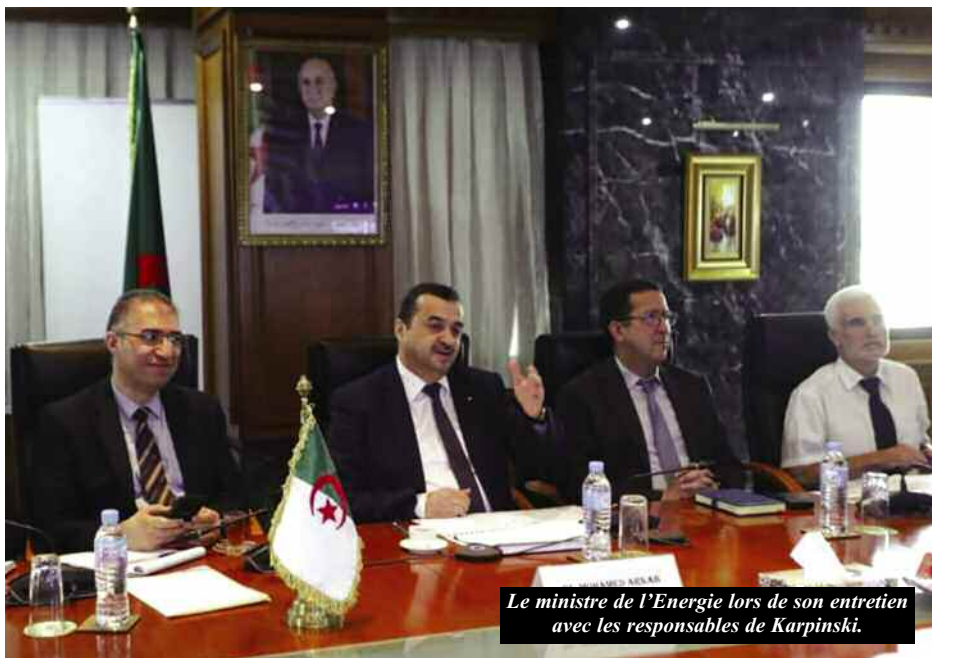
Pour 2023, les prévisions l'AIE et l'Opep sont plus proches : l'AIE prévoit une augmentation de la demande de 2,2 mbpj en 2023, soutenue par le transport aérien, l'utilisation accrue du pétrole pour la production d'électricité et l'essor de l'activité pétrochimique chinoise. L'Opep prévoit une augmentation de 2,44 mbpj.

S. N.

ALGÉRIE – RUSSIE

Exploration des opportunités d'investissement dans les mines

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, s'est entretenu, avant-hier, avec les responsables de l'Institut de recherche géologique russe Karpinski et de la Société d'exploration et de prospection pétrolière et minière Geotech, avec lesquels il a évoqué les opportunités de coopération dans le domaine minier, a indiqué un communiqué du ministère.



Le ministre de l'Energie lors de son entretien avec les responsables de Karpinski.

Cette rencontre a porté sur les voies de coopération dans le domaine de l'exploration, la prospection, l'exploitation et la formation minière, sur les formules qui s'offrent dans ce cadre aux entreprises algériennes du secteur et leurs homologues russes et enfin sur les moyens de tirer profit des expériences et d'échanger les expertises, selon la même source.

Les entretiens entre les deux parties se sont déroulés par visioconférence, en présence de cadres du ministère de l'Energie et des Mines ainsi que des responsables du groupe minier algérien Sonarem, de l'Agence nationale des activités minières (ANAM) et de l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA), a précisé le communiqué.

A cette occasion, la partie russe a présenté un exposé sur les activités de l'Institut Karpinski et de la compagnie Geotech dans leurs domaines d'expertise (exploration minière et cartographie géologique) et au titre de leur coopération avec les grandes compagnies pétrolières et minières russes et étrangères. Les deux parties ont évoqué la possibilité de créer des partenariats bilatéraux en vue de concrétiser des projets de prospection et d'exploration des métaux, notamment «les métaux précieux et les terres rares, qui représentent aujourd'hui, selon le ministère de l'Energie et des Mines, un domaine vital et stratégique».

En outre, M. Arkab et ses interlocuteurs russes ont insisté sur «la conclusion d'accords d'entente pour la réalisation de projets concrets mutuellement bénéfiques», selon la même source.

Il convient de noter que la société pétrolière et minière russe Geotech est spécialisée dans l'exploration et l'extraction de pétrole et de gaz, ainsi que dans la production de minerais métalliques. Geotech est l'une des principales sociétés pétrolières et minières de Russie, avec une production annuelle de plus de 1 million de barils de pétrole et de plus de 100 000 tonnes de minerais métalliques. Elle opère dans plus de dix pays, dont la Russie et le Kazakhstan, et dispose d'un portefeuille de plus de 100 gisements pétroliers et gaziers, ainsi que de plus de 10 gisements de minerais métalliques.

Quant à l'Institut de recherche géologique Karpinski, c'est un organisme gouvernemental spécialisé dans la recherche géologique, notamment dans les domaines de la minéralogie, de la pétrographie, de la sédimentologie, de la paléontologie et de la géochimie. Il mène également des recherches sur l'exploitation minière, l'exploration et la gestion des ressources naturelles.

Rim Boukhari

LE DOSSIER SERA PRÉSENTÉ EN CONSEIL DES MINISTRES

Permanisation de plus de 3 000 contractuels de la DGF

PLUS de 3 000 agents polyvalents contractuels sous tutelle de la Direction générale des forêts seront bientôt régularisés, a annoncé le ministre de l'Agriculture et du Développement rural Mohamed Abdelhafid Henni, précisant que le dossier de leur titularisation sera présenté prochainement en Conseil des ministres.

Au poste frontalier d'Oum Teboul où il s'est enquis de l'état de préparation et de prédisposition du dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêts regroupant la Conservation des forêts, l'entreprise de génie rural et la protection civile, le ministre a souligné, dans une déclaration à la presse, que dans un premier temps, une «opération de régularisation consistant en la permanisation de 3 017 agents saisonniers du secteur des forêts» allait être «bientôt concrétisée au niveau national». Henni, accompagné du wali d'El Tarf, Harfouche Benarar, et du directeur général des forêts (DGF), Djamel Touahria, a précisé qu'en coordination avec la DGF, le projet d'intégration des agents contractuels dans des postes de travail permanents sera «bientôt» présenté en Conseil des ministres.

Le ministre a salué, à cette occasion, la contribution des travailleurs contractuels dans les premières interventions de lutte contre les incendies de forêts qui ont affecté plusieurs wilayas du pays et leur présence aux côtés des agents forestiers pour faire face aux feux.

M.Henni a souligné que la régularisation et l'intégration de cette catégorie de travailleurs dans des postes de travail permanents contribuera, d'une part, à renforcer l'efficacité des premières interventions de lutte contre les feux aux côtés de tous les acteurs (agents forestiers, protection civile, société civile, agriculteurs), et garantira à ces travailleurs, d'autre part, leurs droits socioprofessionnels.

S'enquérant, au sein de l'Unité principale de la protection civile Rahal Rabah Benabdallah, des différents dispositifs relatifs aux colonnes mobiles de la Conservation des forêts et de la Direction de la protection civile, le ministre a, par ailleurs, assuré que des satellites seront utilisés à partir de l'année prochaine pour lutter contre les incendies de forêt.

Il a souligné, dans ce contexte, qu'un travail de coordination était actuellement en cours entre le secteur des forêts et l'Agence spatiale algérienne pour renforcer la coopération en matière de lutte contre les incendies, en s'appuyant sur les images satellites pour surveiller, détecter et localiser immédiatement les incendies de forêt ce qui favorisera, a-t-il dit, «une réponse plus rapide et une gestion plus efficace de la situation». Henni a évoqué, à ce propos, l'option de «cartographier et de surveiller les dommages causés par les incendies de forêt à l'aide d'images de haute précision».

Henni avait entamé sa visite mercredi, aux côtés des autorités locales et du DGF, par l'inspection de l'unité principale de la Protection civile, au chef-lieu de wilaya, où il s'est renseigné sur l'état de préparation du système coordonné de prévention des incendies de forêt, entre la Conservation des forêts et la protection civile.

Il a également inspecté, dans cette unité principale, la salle des opérations, avant d'écouter deux exposés du conservateur des forêts et du directeur de wilaya de la protection civile, autour du plan de lutte de 2023 contre les incendies de forêt et de la prédisposition des colonnes mobiles.

M. B.

AUGMENTATION INQUIÉTANTE DU NOMBRE DE NOYADES

Nouvelle mesure pour la surveillance des plages

Face à la hausse alarmante des noyades sur les plages algériennes, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire vient de prendre une nouvelle mesure. Il a décidé de prolonger les heures de surveillance des plages par les agents de la Protection civile, l'objectif étant d'éviter d'éventuelles nouvelles pertes en vie humaine.

Une instruction a été adressée, dans ce sens, aux walis des 14 wilayas côtières, portant renforcement des mesures relatives à la surveillance des plages, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur. Les bilans quotidiens rendus publics par la Direction générale de la Protection civile donnent froid dans le dos. Pas un seul jour ne passe sans que de nouvelles noyades soient annoncées, et ce depuis le début de la saison estivale.

Rien que durant les dernières vingt-quatre heures, pas moins de cinq nouveaux corps ont été repêchés sans vie dans les wilayas de Béjaïa, Skikda et In Guezzam. «Deux personnes se sont noyées à Béjaïa et Skikda, et 3 autres cas de noyade ont été enregistrés dans des retenues d'eau dans la wilaya d'In Guezzam, portant le nombre total à 214 cas de noyade, dont 153 noyés sur les plages et 61 dans des retenues d'eau», a détaillé le communiqué de la Direction générale de la Protection civile.

Les équipes du dispositif de surveillance mis en place par la Protection civile ont pu sauver pas moins de 31 510 personnes durant 48 832 interventions, selon la même source. En tout état de cause, tel est le triste bilan dressé par les services de la Protection civile après plus de deux mois du début de la saison estivale. Tout comme les routes, les plages et autres plans d'eau continuent à faire des victimes, et ce en dépit des campagnes de sensibilisation en direction des



La Protection civile sur le qui-vive.

estivants afin de respecter les règles de sécurité et les heures de baignade.

Cette situation préoccupante, qui nécessite une attention particulière, met en danger la sécurité et le bien-être des vacanciers et des jeunes qui fréquentent ces plages. D'où la décision de réaménager les horaires de surveillance des plages par les agents de la Protection civile en les avançant d'une heure le matin et en les décalant d'une heure le soir.

L'adhésion des citoyens demeure, ajoute le communiqué, «le meilleur moyen pour mettre fin à la série de victimes de noyade, et ce par l'adoption d'une attitude responsable et vigilante, en évitant la baignade dans les plages non surveillées et les plans d'eau, tout en veillant au respect des consignes de sécurité».

Il convient de souligner que pour parer à cette «hécatombe estivale», et dans le cadre de la préparation et du suivi de la saison estivale, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a émis, avant-hier, des directives pour renforcer la présence des services de la Protection civile sur les plages et inciter les services de sécurité à intensifier les patrouilles sur les plages interdites afin de dissuader les baigneurs et de les sensibiliser aux dangers encourus. Le ministère de l'Intérieur a aussi souligné l'importance de la sensibilisation continue des citoyens, insistant sur le respect des règles de sécurité par tous.

Réagissant dans ce même sens, la Direction générale de la Protection civile a lancé, elle aussi et à plusieurs reprises depuis le mois de mai dernier, une campagne nationale de prévention et de sensibilisation sur les risques liés à la saison estivale, et ce afin d'inculquer aux citoyens la culture de la prévention du risque de noyade et d'accident, en particulier au niveau des plages interdites et des plans d'eau. Dans son dispositif opérationnel destiné à la surveillance des plages autorisées à la baignade, la DGPC a décidé de multiplier ses efforts en matière de couverture des plages avec un équipement moderne, les zodiacs, a-t-elle indiqué.

Il faut dire que nul n'est à l'abri car «une simple crampe ou tout simplement une présence prolongée au soleil peut mener à un drame. Il est donc important de tenir compte des consignes de sécurité émises par la Direction générale de la Protection civile», a sensibilisé cette dernière.

Il s'agit, notamment, de respecter la couleur du drapeau autorisant ou non la baignade, de ne fréquenter que les plages autorisées à la baignade, là où il y a des agents de la Protection civile, et de ne pas dépasser les balises de sécurité.

Les parents sont appelés à surveiller attentivement leurs enfants, surtout ceux en bas âge dotés de jouets et engins nautiques, à l'exemple de matelas gonflables. Les parents doivent également sensibiliser leurs enfants à ne pas fréquenter et ne pas se baigner dans les réserves d'eau, tels les barrages, les mares d'eau, les retenues collinaires, les bassins d'eau, les lacs artificiels et les oueds. En cas d'incident, la Protection civile invite les citoyens à appeler les secours aux numéros 1021 ou au 14, en précisant la nature de l'incident et l'adresse exacte.

Lynda Louifi

28 morts en une semaine

LES SERVICES de la Protection civile ont enregistré, durant la semaine allant du 4 au 10 août, 28 cas de décès par noyade, dont 24 au niveau des plages, a indiqué, hier, le chargé d'information à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le Lieutenant Youcef Abdat. La cause des noyades est principalement due à la baignade dans les plages interdites ou avec drapeau rouge, les plans d'eau, les barrages, les bassins d'irrigation et les oueds (baignade interdite ou dangereuse), selon le responsable à la Protection civile. Il a ajouté que les mêmes services ont enregistrés 806 interventions des agents chargés de la surveillance des plages, durant les dernières 24 heures, lors desquelles 507 personnes ont été sauvées d'une mort certaine. C'est pourquoi il a réitéré l'appel lancé par la Direction générale de la Protection civile en direction des citoyens en vue de faire preuve de vigilance, d'éviter de se baigner dans les plages interdites et les plans d'eau et de ne pas s'aventurer lorsque les drapeaux rouge ou orange sont hissés.

R. N.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 500 000 nouvelles places pédagogiques

LE SECTEUR de la formation et de l'enseignement professionnels offre, au titre de la prochaine rentrée professionnelle prévue le 8 octobre, plus de 500 000 nouvelles places pédagogiques dans les différents modes de formation, a indiqué le sous-directeur des examens et concours au ministère, Mohamed Azzoug.

Au total, le secteur assurera, au titre de la prochaine rentrée professionnelle, 505.335 nouvelles places pédagogiques, soit une hausse de 67,36 % par rapport à l'année dernière, a affirmé M. Azzoug, soulignant que des formations par apprentissage, en présentiel, à distance, des formations au profit des femmes au foyer, des populations rurales, des bénéficiaires de l'allocation chômage et des personnes aux besoins spécifiques sont prévues.

Le ministère a mobilisé, a-t-il dit, tous les moyens techniques et pédagogiques en prévision de cette rentrée, en sus des antennes ouvertes au niveau des établissements de formation et des spécialités prévues dans le programme pédagogique de la formation professionnelle, dont 410 spécialités pour les formations diplômantes et 142 formations qualifiantes de courte durée. L'ensemble de ces spécialités couvrent 23 filières professionnelles qui figurent dans la nomenclature des spécialités de la formation professionnelle, établie selon les spécificités de chaque région et les exigences de l'économie nationale. Concernant les nouvelles spécialités, l'intervenant a indiqué que le secteur a programmé pour la première fois, au titre de la prochaine rentrée de la formation, la spécialité de technicien supérieur en dessalement de l'eau de mer, rappelant la spécialité de technicien supérieur en maintenance des équipements de l'industrie pharmaceutique, introduite, l'année dernière, dans le programme de formation.

Il a cité, en outre, d'autres nouvelles spécialités prévues, à la prochaine rentrée au niveau de certaines wilayas, dont la restauration du patrimoine bâti en mode formation par apprentissage dans les wilayas de Tébessa et Saïda, et la spécialité de tissage du tapis traditionnel dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar. Dans cette perspective, M. Azzoug a souligné que le secteur se base, dans les offres de formation, sur les filières professionnelles à caractère prioritaire, comme les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, du numérique, du bâtiment et des travaux publics, de l'électricité, de la restauration, d'hôtellerie, de l'artisanat, de l'eau, de l'environnement et des énergies renouvelables. Il a rappelé les mesures prises par le secteur pour assurer une formation dans des spécialités répondant aux exigences de l'économie nationale, en fonction des besoins exprimés par les entreprises économiques en termes de main d'œuvre qualifiée.

Il faut savoir, qu'a l'instar des autres secteurs celui de la formation professionnelle mise aussi sur numérisation, qui est, selon le ministre Yacine Merabi, l'un des axes importants de son programme et de ses activités pour l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle, notamment à travers la modernisation des mécanismes de gestion technique et professionnelle. Le ministre avait affirmé que le secteur a procédé à la mise en œuvre de cette démarche en lançant la plateforme numérique «Mihnati» dédiée aux demandeurs de formation. Cette plateforme est un outil de préinscription pour l'accès à la formation professionnelle.

Une autre plateforme numérique «Massar Mihnati» dédiée aux personnes chargées de la gestion pédagogique des établissements de formation a également été mise en place outre celle dédiée à l'enseignement à distance au profit des demandeurs de formation à distance.

M. Merabi avait annoncé également le lancement d'une nouvelle plateforme dédiée aux aspects de gestion administrative et pédagogique des établissements de formation, laquelle servira de trait d'union entre ces établissements et les services de l'administration centrale. Cette plateforme vise, selon lui, à unifier le travail administratif et pédagogique, à accélérer la cadence de ces réalisations, et à assurer le suivi continu et instantané de toutes les activités inscrites au titre de cette plateforme aux niveaux local et central.

Les inscriptions pour la prochaine rentrée professionnelle ont débuté le 15 juillet et se poursuivront jusqu'à la fin septembre prochain.

L. L.

Hommage au martyr de la Guerre de Libération Amar Ath Chikh

- Ad zwiren ath nnif (les premiers combattants se révolteront pour l'honneur)
-Ad-d-rnun ath lhif (les deuxièmes par souffrance)
- Ad-d-gwrin ath bessif (les derniers par obligation)

La question des cotisations des citoyens a toujours été centrale dans les mouvements révolutionnaires. Parallèlement à l'équipement et à l'armement qu'elles devaient permettre à ses combattants de se procurer, l'ALN devait assumer des obligations sociales par le versement d'aides aux citoyens dépourvus de ressources et aux familles de combattants de l'ALN. Dans une réunion tenue à La3ziv durant l'hiver 1955, face à des points de vue extrémistes pour un « impôt de guerre » généralisé, Amar Ath Chikh a préconisé la modération en faisant remarquer qu'une armée de libération devait se distinguer d'une armée d'oppression et que dans tous les cas, aucune contribution financière ne devait être réclamée aux familles dont au moins un membre a déjà rejoint le mouvement national.

Au début de la guerre d'indépendance, l'ALN n'était pas bien structurée et certains de ses combattants se permettaient des initiatives personnelles. Il arrivait même quelquefois que de simples propos tenus au cours d'une halte dans un village étaient reçus comme autant d'ordres comminatoires par les villageois tant le respect et l'aura même dont jouissaient les maquisards étaient considérables. Sous l'argument qu'il fallait renforcer les rangs de l'ALN, une « rumeur » demandait aux émigrés de retourner au plus vite au pays natal et de fait, ce processus semblait bien engagé, des demandes d'intégration à l'ALN de la composante du peuple algérien que constitue l'émigration, devenaient chaque jour plus nombreuses. Amar Ath Chikh mettra fin à ce processus contre-productif pour le mouvement national ; la Fédération de France du FLN justement appelée « La Wilaya VII » avec son immense contribution au combat anticolonial aurait-elle pu exister si ce processus avait perduré ?

Une autre action heureuse pour le mouvement national accomplie par Amar Ath Chikh concerne le recrutement dans l'ALN au début de l'année 1955 du futur colonel Amirouche. Rendez-vous pris avec Belkacem Krim, Amar Ath Chikh fera accompagner le futur colonel Amirouche par deux proches parents qui se souviennent encore de nos jours, des circonstances de cette première entrevue. Arrivés sur les lieux, point de Belkacem Krim ! Nuit noire, silence absolu, rien ne laissait trahir une quelconque présence humaine à plusieurs lieues à la ronde. L'attente fut longue, très longue, elle ne cessa qu'à l'instant où il fut décidé de quitter les lieux, c'est ce moment là que choisit Belkacem Krim pour signaler sa présence au moyen de la lumière blafarde d'une lampe électrique de poche. Cette attitude prudente fera pourtant réagir amèrement le futur colonel Amirouche : « Ur yumin ara ! » (Il s'est méfié de nous !). Cette scène paraît aujourd'hui quelque peu surréaliste après les parcours héroïques des deux martyrs. Ce jour là, leur entrevue fut ponctuée de nombreux « Il n'en est pas question ! » de Belkacem Krim qui répondait à la demande d'intégration en tant que groupe constitué des militants dont se prévalait le futur colonel Amirouche. Remarqué dès son intégration dans l'ALN pour ses qualités exceptionnelles d'organisateur, sa résistance physique hors norme, son engagement total pour la cause nationale, le futur colonel Amirouche commençait à prendre un certain ascendant et donc fatalement susciter quelque animosité; Amar Ath Chikh le protégera en l'exfiltrant pendant une longue période ; il lui demanda de l'accompagner pour une mission de sensibilisation de la population en Basse Kabylie.

Il n'est pas possible de relater les faits d'armes de Amar Ath Chikh tant il était discret, secret et humble ; son empathie envers ses camarades de combat était connue et appréciée, il préféra toujours la pédagogie, la persuasion par la discussion aux actions coercitives, sa bienveillance en toutes circonstances forcera le respect de tous et il sera respecté par tous. Sa famille se souvient encore avec émotion de sa dernière visite faite à la mi-juillet 1956 et qui eut lieu sous le frêne de La3ziv. Il commenta avec un humour apparent les incidences sur la vie pastorale de la grève générale décrétée par le FLN pour le 5 juillet où les quelques animaux domestiques du village, privés de pâturage, en furent aussi victimes. A une question d'une proche parente qui lui demandait la raison pour laquelle il se déplaçait avec un nombre restreint de camarades, Amar Ath Chikh répondit : « akka agh neqqen kann yiwen yiwen », (ils ne nous élimineront que par petit nombre) avant d'affirmer sa certitude quant à la fin prochaine de la colonisation.

Amar Ath Chikh fut très courageux au combat, plusieurs de ses compagnons d'armes en ont attesté. Malgré son âge déjà avancé, il prenait de grands risques lorsque cela s'avérait indispensable, n'hésitant pas à exposer sa personne et préserver autant qu'il était possible la peine ou la vie même de ses compagnons. Une anecdote privée témoigne à la fois de son courage et de sa modestie. De passage dans sa famille à Ikhef Oussamer, il laisse quelques effets vestimentaires dont un burnous. La personne, une proche parente, chargée d'en faire la lessive remarqua plusieurs trous dans le burnous, de toute évidence des impacts de balles. Cela sera confirmé d'ailleurs par Amar Ath Chikh lui-même lors d'une visite ultérieure; il prétendra avoir prêté son manteau à un combattant qui miraculeusement n'a même pas été blessé ! Sur le ton de la plaisanterie, Amar Ath Chikh poursuivra la conversation sur un thème moins grave.

Sur les circonstances du décès de Amar Ath Chikh, lors de l'embuscade d'Ibelqissen, il est indéniable que les forces coloniales ont agi sur renseignements. Certains Algériens ont en effet fait le choix de servir, pour des motifs qui leurs sont personnels, le parti de l'armée coloniale et de nos jours, des personnes mal informées ou malintentionnés prétendent au moyen de contre-vérités, leur attribuer un rôle de nationalistes, ce qu'ils ne furent manifestement pas ; ce faisant, n'est-ce pas avant tout faire offense à la mémoire de ces Algériens dont ils espèrent la réhabilitation?

Après le tragique embuscade du 11 août 1956 où Amar Ath Chikh perdit la vie après huit ans et demi de maquis, plusieurs combattants qui l'ont côtoyé ou servi sous ses ordres, ont témoigné de sa bravoure, de son honnêteté, de son esprit de justice, de son dévouement, de son désintéressement. Hormis le respect « consenti » par les officiers de l'armée coloniale qui ont annoncé par des tracts disséminés depuis un hélicoptère le décès de Amar Ath Chikh en ces termes: « Le chef fellagha Chikh Amar dit Si Salah a été abattu, c'était un assassin mais ce n'était ni un traître ni un lâche », d'autres hommages lui ont été rendus. Le dernier en date a eu lieu lors de la cérémonie funèbre du valeureux officier de l'ALN Abdelhafid Yaha, rare rescapé de la Wilaya III, dont le cortège s'est longuement recueilli près du cimetière de Ikhef Oussamer où repose depuis 1963 la sépulture de Amar Ath Chikh.

Le plus bouleversant restera sans doute le souvenir de ce combattant grièvement blessé qui montra soudain à ses camarades qui le conduisaient vers un hôpital de campagne, un visage illuminé, serein, presque heureux, dès qu'il apprit qu'il se trouvait sur les terres de Si Salah, son compagnon de combat ; l'imminence du moment de le rejoindre atténuait-elle ses souffrances, le rejoindre au Paradis lui rendait-elle la mort plus douce ? C'était en Juin 1958.



Mohand Ouali Chikh : Neveu du martyr

Quelques lectures complémentaires :

Chikh, Une vie pour l'Algérie, Editions Casbah (2014).
Dans cette publication, le petit neveu Abdenour réunit des souvenirs familiaux pour illustrer l'itinéraire militant de son grand oncle Amar.
H. Aït Ahmed, Mémoires d'un Combattant. L'esprit d'indépendance 1942-1952. Editions Sylvie Messinger, Paris (1983).
A. Yaha, Au cœur des maquis de Kabylie. Editions Inas, Alger (2012).
Y. Courrière, La guerre d'Algérie. Editions Fayard.
Tome 1. Les Fils de la Toussaint. Paris (1968).
Tome 2. Le Temps des Léopards. Paris (1969).

GOLAN, SANCTIONS AMÉRICAINES, RELATIONS AVEC ERDOGAN

Assad clarifie ses positions

Normalisation avec Israël et la Turquie, contournement des sanctions américaines ou encore retour des réfugiés : au cours d'une interview fleuve, le président syrien Bachar al-Assad est revenu sur les défis majeurs auxquels son pays est confronté.



Le Président syrien est revenu sur les défis auxquels son pays est confronté.

Dans une rare interview accordée à la chaîne émiratie Sky News Arabia le 9 août, Bachar al-Assad a passé en revue les enjeux et défis de la Syrie pour parachever son grand retour dans le concert des nations. Depuis le palais Muhajirin à Damas, le président syrien est notamment revenu sur les causes du conflit. «On aurait pu éviter cette guerre en respectant les conditions qui nous ont été imposées de l'étranger mais cela voudrait dire délaisser les intérêts et la souveraineté syrienne», a-t-il expliqué, précisant que ce n'était pas lui qui était visé mais bel et bien la Syrie. Interrogé par le journaliste sur les raisons des morts au sein de la population civile syrienne, le chef d'Etat a rétorqué en pointant du doigt la responsabilité de «celui qui a financé et soutenu les terroristes». Selon les sources, entre 160 et 300 000 civils auraient péri depuis 12 ans. Malgré la relative accalmie dans la majeure partie du territoire syrien, Bachar al-Assad a de surcroît estimé que les conditions n'étaient pas encore réunies pour le retour des réfugiés. La question des Syriens résidant en Turquie (3,5 millions), en Jordanie (1,8 million) et au Liban (environ 1,6 million) est devenue de plus en plus problématique. «Comment le réfugié syrien peut-il rentrer avant que l'eau, l'électricité et les écoles ne soient disponibles pour ses enfants ?», s'est-il interrogé. Au cours de l'interview, Bachar al-Assad a abordé sa relation avec les pays arabes. Le président syrien a évoqué «des visites officielles et des communiqués». «Mais nous ne voulons pas résoudre les vrais problèmes», a-t-il ajouté, insistant sur le fait qu'il n'attendait rien «des Arabes». Il a à ce titre déclaré que la Ligue arabe n'était pas «une vraie institution». Des propos durs alors que Damas a réintégré l'organisation en mai dernier, signant là une véritable victoire symbolique après en avoir été chassé. Concernant la normalisation avec la Turquie, nonobstant les contacts de plus en plus directs avec des officiels turcs, le président syrien n'a pas mâché ses mots. «Le terrorisme est une création turque», a-t-il lâché. «Le front al-Nusra, Ahrar Shaam, etc., sont différentes dénominations pour un seul groupe. Ils ont tous été créés par la Turquie et ils sont à l'heure actuelle financés par la Turquie», a dénoncé Bachar al-Assad. Le président syrien a par ailleurs rejeté l'idée d'une rencontre avec son homologue turc. «Il n'y aura pas de rencontre avec Erdogan sous ses conditions tant que la Turquie n'aura pas retiré toutes ses forces de Syrie», a-t-il précisé.

Les forces turques sont toujours présentes dans le nord-ouest du pays et entretiennent des relations officieuses avec des groupes djihadistes. Pour ce qui est des négociations avec l'Etat hébreu, le chef d'Etat syrien a été clair : tant qu'il n'y aura pas de restitution du Golan, «il n'y aura pas de résultats». Il a rappelé par ailleurs qu'il se tenait aux côtés «de chaque partie palestinienne qui défend ses droits». Bachar al-Assad a également évoqué le problème des sanctions. Malgré le poids des mesures coercitives imposées par Washington, «le Caesar Act n'est pas le principal problème, nous avons trouvé des solutions pour le contourner», précise-t-il. Selon le président syrien, c'est «la destruction» des infrastructures et «l'image d'une Syrie en guerre» qui empêcheraient les investissements étrangers.

R. I.

ESPAGNE

Une décision de justice défavorable à Puigdemont déclenche une polémique

LE TRIBUNAL constitutionnel, composé de magistrats de garde pendant l'été pour expédier les affaires courantes, a déclaré non recevable, mercredi, le recours déposé par les avocats de M. Puigdemont contre son mandat d'arrêt. Une décision rarissime.

Le rejet d'un recours du dirigeant indépendantiste catalan Carles Puigdemont contre le mandat d'arrêt lancé à son encontre, alors même que la formation d'un nouveau gouvernement dépend de lui, a déclenché une polémique en Espagne.

L'arrêt du Tribunal constitutionnel (la plus haute institution judiciaire du pays) survient alors que le premier ministre socialiste sortant, Pedro Sanchez, doit obtenir l'appui des sept députés du parti de M. Puigdemont, élus le 23 juillet, pour pouvoir être reconduit dans ses fonctions par la nouvelle assemblée, qui se réunira pour la première fois mercredi 16 août.

La « salle des vacances » du Tribunal constitutionnel, composée de trois magistrats de garde pendant l'été pour expédier les affaires courantes, a déclaré non recevable mercredi le recours déposé par les avocats de M. Puigdemont contre ce mandat d'arrêt, a confirmé jeudi 10 août à l'Agence France-Presse un porte-parole de l'institution judiciaire.

M. Puigdemont vit en exil en Belgique depuis la tentative avortée de sécession de l'Espagne et un référendum d'autodétermination jugé illégal, organisé en 2017 par le gouvernement régional de la Catalogne, qu'il dirigeait à l'époque.

La décision des trois magistrats, prise au milieu de l'été, presque en catimini, quelques jours seulement après le dépôt du recours, a stupéfié la classe politique et les milieux judiciaires en raison de son caractère rarissime. En effet, depuis 2017, tous les recours en lien avec la tentative de sécession de la Catalogne ont été déclarés recevables par le Tribunal constitutionnel, qui les a ensuite examinés en session plénière. A tel point que le parquet de ce même Tribunal constitutionnel a décidé de faire appel de cet arrêt.

L'avocat de M. Puigdemont, Gonzalo Boyé, a ironisé sur la rapidité de la décision. « On ne peut pas dire que le [Tribunal] constitutionnel ne travaille pas (…). Nous avons présenté le recours le 31 juillet, et il est déjà résolu », a-t-il écrit sur X (anciennement Twitter).

Laura Borras, l'une des dirigeantes de Junts per Catalunya (JxCat), le parti indépendantiste de M. Puigdemont, a dénoncé sur X une décision prise « en pensant à l'investiture » du prochain chef du gouvernement. Elle faisait allusion à la situation paradoxale résultant des élections législatives du 23 juillet : M. Sanchez, dont le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) est arrivé deuxième, avec 121 sièges, derrière le Parti populaire (PP, conservateurs) et ses 137 sièges, a, malgré tout, des chances de réunir les soutiens nécessaires pour être investi chef du gouvernement grâce au jeu des alliances.

Mais, pour cela, il devra impérativement obtenir non pas la neutralité, mais un vote favorable de JxCat, qui exige en contrepartie un référendum d'autodétermination et l'amnistie de tous les Catalans condamnés pour la tentative de sécession. L'arrêt n'est donc pas, a priori, une bonne nouvelle pour M. Sanchez.

Le secrétaire général de JxCat, Jordi Turull, a ainsi vu dans la décision du Tribunal constitutionnel une nouvelle preuve qu'il existait « une stratégie de l'Etat contre l'indépendantisme ». « Et la stratégie ne ferme pas pendant les vacances », a-t-il ajouté.

Le Parti socialiste et le Parti populaire se sont abstenus de tout commentaire, mais les milieux de gauche notent que, sur les trois magistrats composant la « salle des vacances » du Tribunal constitutionnel, les deux qui ont pris la décision du rejet sont clairement identifiés comme des conservateurs, la troisième magistrate s'y étant opposée.

EN L'ABSENCE DE SPONSORS EN PLUS DU TARISSEMENT DES SOURCES DE FINANCEMENT

La FAHB vit des jours difficiles

Criblée de dettes, la Fédération algérienne de handball peine toujours à résoudre ses problèmes financiers. Bénéficiant du seul soutien du Comité olympique, elle attend impatiemment le feu vert pour le déblocage des subventions, dans l'espoir de sécuriser les fonds avant l'entame de la saison et des compétitions, de même que la prise en charge des équipes nationales masculines et féminines.

Par Rabah Azizi

La FAHB traverse actuellement des zones de turbulences et est confrontée à une attente anxieuse, scrutant l'horizon pour obtenir le signal vert qui permettra de débloquer les précieuses subventions à temps pour le début de la saison laissent entrevoir une lueur d'espoir et d'optimisme… Une injection de fonds qui devrait soulager les réserves financières de la fédération, ouvrant ainsi la voie à une préparation optimale des sélections nationales en prévision des prochains défis continentaux. La réponse positive de la Confédération africaine concernant l'accueil de la 31ème Super Coupe d'Afrique pour hommes et dames, ainsi que du 40ème Championnat d'Afrique en Algérie, offre une opportunité pour convaincre les entreprises d'apporter leur soutien à la FAHB. Cette collaboration ne se limiterait pas seulement à ces dernières compétitions, mais s'étendrait également au Championnat d'Afrique des nations seniors dames en 2024, faisant suite à la candidature soumise par l'Algérie. Des démarches ont été entreprises à ce titre par la fédération pour solliciter la collaboration de plusieurs entreprises de renom dans le secteur du parrainage sportif, dans l'espoir de trouver un allié financier. Cependant, malgré ces efforts, aucune entente fructueuse n'a encore été conclue, laissant la fédération dans une impasse financière préoccupante, où l'impact dévastateur des dettes qui ont non seulement criblé la stabilité économique, mais ont également eu des répercussions fâcheuses sur la capacité même de certaines équipes nationales à maintenir leurs activités essentielles, tel que l'impossibilité de se réunir dans des hôtels, d'après la présidente de la fédération Karima Taleb. Cette restriction a un impact significatif sur le développement des joueurs qui se trouvent désormais confrontés à un obstacle, celui de devoir se regrouper au pays, sans avoir la possibilité d'élargir leurs horizons et de dépasser les frontières…ce qui est essentiel, car l'absence d'accès à des compétitions et à des stages à l'étranger constitue une barrière pour les athlètes qui désirent à progresser dans leur carrière sportive. A rappeler que, le handball algérien et son niveau sont confrontés à une chute dramatique sans précédente, et la situation devient encore plus complexe compte tenu de la progression croissante d'au moins sept sélections nationales sur le continent, particulièrement chez les hommes. La FAHB est mise en demeure se rattraper en trouvant les bonnes solutions pour contribuer et aider ses équipes à retrouver leur niveau d'antan, dans une discipline où l'Algérie a toujours excellé, avec une domination sans partage en Afrique. Il fut un temps

R.A



La présidente de la FAHB, Karima Taleb.

MONDIAL U19 DE HANDBALL (MATCHS DE CLASSEMENT) : Victoire de l'Algérie devant le Chili

La sélection algérienne masculine de handball des U19 s'est imposée devant son homologue chilienne sur le score de 28 à 24 (mi-temps : 11-14), en match de classement (21e-24e places) du Mondial 2023 de la catégorie, disputée jeudi à l'Arena Varazdin en Croatie. A la faveur de ce succès, les handballeurs algériens joueront pour les (21e-22e places) face au vainqueur du match Japon – Argentine, qui s'est joué juste après celui des Verts. La sélection nationale a échoué à se qualifier au Tour principal du Mondial 2023, en concédant deux défaites au tour préliminaire : face au pays hôte (19-42) et devant le Portugal (19-41), contre un succès devant le Rwanda (39-14). Cette 10e édition a vu la participation pour la première fois de 32 équipes, réparties en huit groupes de quatre équipes. Les deux premiers de chaque groupe se sont qualifiés au Tour principal, alors que les deux autres se disputent la Coupe du Président. Il s'agit du premier rendez-vous depuis 2019 puisque celui prévu en 2021 avait été annulé en raison de la pandémie de COVID-19.

TENNIS-COUPE DAVIS 2023 (GROUPE III) :

Défaits par l'Afrique du sud, mercredi...

LA SÉLECTION algérienne (seniors/messieurs) de tennis a perdu (3-0) contre son homologue sud-africaine, en match disputé mercredi matin à Pretoria, pour le compte de la première journée (Poule A) de l'édition 2023 de la Coupe Davis (Groupe III / Zone Afrique), qui se déroule du 9 au 12 août courant en Afrique du Sud. La première défaite a été concédée par Toufik Sahtali, qui s'était incliné (2-0) face à Devin Badenhorst : 6-2, 7-6, puis c'était au tour de son compatriote Samir Hamza Reguig de s'incliner sur le même score (2-0) devant Philip Henning : 6-1, 6-0. La troisième défait algérienne a été concédée en double, par ce même tandem Reguig – Sahtali, qui s'était incliné (2-0) contre la paire sud-africaine, composée de Philip Henning et Christiaan Worst : 6-3, 6-3. Outre Reguig et Sahtali, l'Algérie a engagé deux autres tennismen dans cette compétition, en l'occurrence Mohamed Larbi Hameurlaine et Slimane Kichou, sous la direction du capitaine Noureddine Mellah.

. . . PUIS PAR LE TOGO (JEUDI), LES ALGÉRIENS ÉLIMINÉS

Les tennismen algériens ont vu leurs espoirs de disputer les play-offs du groupe II (zone Afrique) de la Coupe Davis s'envoler après avoir été battus par leurs homologues togolais (2-1), ce jeudi à Pretoria (Afrique du Sud), lors de la seconde journée de la poule A du Groupe III. Deuxième sortie et deuxième défaite de suite pour les Algériens. Après le premier revers concédé mercredi face au pays hôte (3-0), les Algériens n'ont pas réussi à rattraper le coup face au Togo. Pourtant, les choses ont bien commencé avec la victoire de Toufik Sahtali face à Komlavi Loglo (2-0). Par la suite, les Togolais ont réussi à niveler le score grâce à Thomas Setodji, vainqueur de Samir Hamza Reguig (0-2), dans le second simple. Le retour en grâce des adversaires des Verts s'est confirmé lors du double avec le succès de la paire togolaise, composée de Thomas Setodji et Komlavi Loglo, sur Sahtali et Reguig (2-0). Bons derniers de leur groupe, les Algériens se devaient impérativement de corriger le tir, hier, vendredi (résultat non encore communiqué), face à la Côte d'Ivoire pour le compte de la troisième et dernière journée, afin d'éviter le zéro pointé, avant de disputer leur match de maintien face à l'un des deux mauvaises élèves de la poule B composée de Zimbabwe, du Bénin, de la Namibie et du Sénégal. A signaler que le groupe de l'Algérie se compose en effet de l'Algérie, de la Côte d'Ivoire, du Togo et de l'Afrique du Sud (Pays hôte), alors que la Poule (B) comporte le Zimbabwe, le Bénin, la Namibie et le Sénégal. La délégation algérienne est conduite en Afrique du sud par Hocine Cheghib, deuxième vice-président de la Fédération Algérienne de Tennis (FAT). La Coupe Davis est considérée comme la plus prestigieuse des compétitions annuelles de tennis masculin par équipe.

R.S



CYCLISME : CHAMPIONNATS DU MONDE SUR PISTE

18e en élimination, Yacine Chalel déçoit de nouveau

APRÈS avoir abandonné lors du scratch, Yacine Chalel, l'international algérien de l'équipe Giant Dijon Track Team, termine 18e dans la course à l'élimination. « Fin de ces championnats du monde. Après une élimination chaotique. Une chute, survenue dès la sortie du premier virage lors du tour de lancement, a retardé le départ et a apporté encore plus de nervosité et de tension au sein du peloton. Étant passé proche de la correctionnelle, il a fallu rester concentré et déterminé, malheureusement, j'ai conclu la course en 18e position pour quelques millimètres. Déçu car je pense qu'a minima, un top 15 était possible, mais cette discipline ne pardonne rien. C'est ainsi que s'achèvent pour moi les sixièmes championnats du monde consécutifs auxquels je participe. Le résultat est légèrement en dessous des espérances mais comme me l'a dit le président de la Fédération algérienne de cyclisme, ''ce n'est pas donné à tout le monde d'être 18e mondial''. Et c'est toujours une immense fierté de représenter mon pays dans les plus grandes compétitions, le rêve se poursuit encore un peu plus chaque jour. Merci également à mon entraîneur Vincent Martins, à Tchambaz Lotfi ainsi qu'à mon équipe Giant Dijon Track Team », a écrit Chalel qui compte rebondir à nouveau. «Après quelques jours de repos, je reprendrai rapidement le chemin de la compétition avec cinq courses UCI en six semaines, où j'espère décrocher au moins un podium voire un succès que je convoite depuis si longtemps», a conclu Yacine Chalel, pour rappel, médaillé d'or, Afrique, Champion d'Afrique du scratch (2018), médaillé d'or, Afrique, champion d'Afrique de la poursuite par équipes (2022), champion d'Afrique de la course aux points (2022), et champion d'Afrique de la course à l'élimination (2023).

LIGUE 1 MOBILIS

Le MC Alger s'offre Youcef Belaïli

Youcef Belaïli a finalement fait taire les supputations en apposant, mercredi, sa signature au bas d'un contrat que des sources considèrent, sans autres précisions, de plus que juteux, entrainant au passage une autre vague de rumeurs concernant le salaire mensuel que doit percevoir la star des Verts

Par Azouaou Aghiles



Youcef Belaïli avec son nouveau maillot du MCA.

Un milliard- cent million de centimes, deux milliards- deux cents. Une fois la nouvelle de la signature de l'enfant d'Oran, qui fait un retour tonitruant en Algérie après de nombreuses expériences hors frontières plus ou moins ratées vu son formidable potentiel, la rue s'est chargée, comme à son habitude de commenter une nouvelle qui, en plus de faire le tour du pays comme une traînée de poudre, est allée de ses commentaires. Si, dans les fiefs mouloudéens, on affiche plus que de la satisfaction lors de ce mercato où la direction du Doyen a mis cette fois le paquet en ciblant des noms à même de mener à terme le projet sportif qui se dessine à savoir remettre le club de Bab-El-Oued tout en haut de la hiérarchie nationale, les ouï-dire font le reste. Avant l'officialisation du natif d'El Bahia, toutefois dans l'air depuis déjà plusieurs jours, les Algérois, qui ambitionnent, lors de la saison qui s'annonce (coup d'envoi début septembre prochain) de redorer un blason singulièrement terni en jouant les premiers rôles, avaient assuré, en attendant de conclure, le coup, avec le milieu offensif international Mehdi Zerkane (24 ans) dont l'arrivée, imminente, est annoncé avec insistance, comme il le confirme à travers une vidéo diffusée sur Facebook. Ainsi, et après avoir assuré l'arrivée du trio composé de l'ex- tour de la défense des Verts et champion d'Afrique en 2019 en Egypte sous Belmadi, en l'occurrence Djamel Benlamri (Al Wasl FC/ Emirats arabes unis dont le salaire a beaucoup fait parler, 430 millions nets mensuels dit-on mais jamais confirmé ou infirmé par la direction mouloudéenne), de l'international A', l'attaquant Sofiane Bayazid (en provenance de USM Khenchela), et le milieu de terrain ivoirien Mohamed Zougrana (ASEC Mimosas/ Côte d'Ivoire). Quatre gros « poissons » donc dans les filets des Vert et Rouge de la capitale qui, après avoir tout raté l'exercice qui s'achève certes sur le podium de L1, juste derrière les deux représentants de l'Algérie (le champion CRB et son dauphin, le CS Constantine) en Ligue des champions d'Afrique, affichent ainsi leurs ambitions et ne se cachent pas quant à leur capacité à jouer enfin sur tous les tableaux. Ce, pourquoi, Sonatrach a mis le paquet en choisissant comme « chef » de projet le chouchou de Belmadi qui, au chômage depuis la fin polémique de son aventure en France du côté de la Corse (AC Ajaccio) ne s'est pas montré pressé pour trouver un point de chute avec un retour au bercail par la fenêtre du MC Alger qui, selon de nombreuses infos jamais confirmées, n'a pas lésiné sur les moyens, financièrement parlant, pour le convaincre de redescendre sur le terrain. Avec pour mission de mener la barque en attaque et aider à réussir les défis à court terme, comme celui de reprendre langue avec les titres. L'artiste est de retour chez lui après avoir été annoncé un peu partout : Espérance de Tunis, WA Casablanca, Zamalek du Caire, Ankaraspor en Turquie et même un come-back dans une formation française de Ligue1, puis … le Mouloudia algérois. Mais à quel prix et pourquoi aucune destination n'a trouvé grâce à ses yeux et ceux de son paternel mais non moins manager ? L'argent bien sûr et il en a tous les droits. Quel crédit alors prêter aux fuites (1 milliard-100 ou 2 milliards-200 ?) réelles ou supposées lorsqu'on sait que son père de manager déclarait à qui voulait l'entendre que son fils « touchait 350 000 euros-mois, approximativement 7 milliards de nos misérables dinars » ? Facile de faire les comptes. Pas facile de croire que son talentueux rejeton allait être cédé à presque dix fois moins. Quel crédit également accorder au démenti du président du club Hadj Redjem qui, dans un « tweet » après les informations qui ont circulé sur un accord contre un salaire astronomique, est sorti de son silence en rejetant en bloc les chiffres concernant le volet salaire, en précisant qu'elles sont totalement fausses, et tient à faire remarquer que des « personnes qui n'ont aucun lien avec le football essayent de toucher à l'image du club. » A voir. En attendant de connaître la durée exacte du contrat de l'attaquant vedette des Fennecs et ses retombées financières, les rumeurs continuent d'aller bon train dans la rue algéroise.

A.A

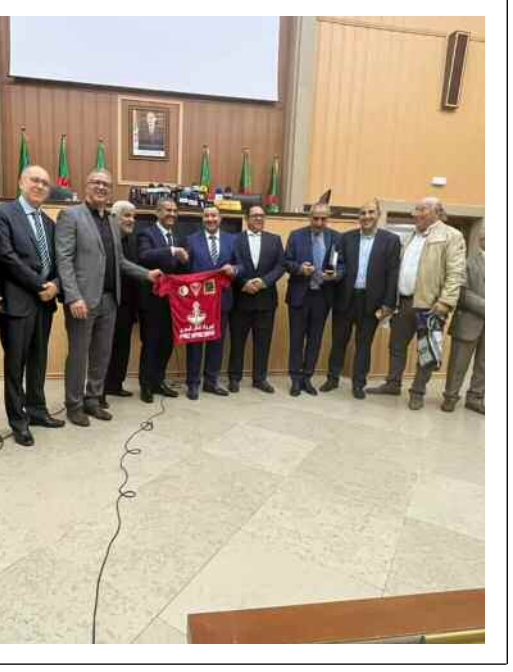
STAGE DE PRÉPARATION EN FRANCE

Le MC Alger s'est envolé, ce jeudi, pour la France pour effectuer un stage de préparation, en vue de la nouvelle saison footballistique 2023-2024, dont le coup d'envoi sera donné le week-end du 15-16 septembre, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis jeudi dans un communiqué. Au cours de ce regroupement prévu dans la région de Rennes en Bretagne, les coéquipiers de Tahar Fathallah disputeront une série de matchs amicaux contre des clubs locaux. Sur le plan de recrutement, le « Doyen » est en train de dominer le marché des transferts, en engageant jusque-là cinq joueurs : l'ailier international Youcef Belaïli (ex-AC Ajaccio/ France), l'attaquant Sofiane Bayazid (ex-USM Khenchela), le défenseur Djamel Benlamri (ex-Al Wasl FC/ Emirats arabes unis), le milieu de terrain ivoirien Mohamed Zougrana (ex-ASEC Mimosas/ Côte d'Ivoire), et le jeune attaquant Meslem Anatouf (Académie/FAF). D'autres joueurs sont annoncés comme potentielles nouvelles recrues, il s'agit de du milieu offensif international Mehdi Zerkane (ex-Nîmes Olympique/ France), de l'attaquant Karim Sabouni (ex-MSP Batna), ou encore du milieu offensif Ammar El-Orfi (ex-NC Magra). En revanche, le club s'est passé des services de plusieurs joueurs à l'image du gardien de but Farid Chaâl, du défenseur Boualem Mesmoudi, des milieux de terrain Aziz Benabdi et Tayeb Mahmoudi, ou encore de l'attaquant Ali Haroun. Le Mouloudia, qui a renouvelé sa confiance à l'entraîneur français Patrice Beaumelle, a bouclé la saison 2022-2023 à la 3e place au classement final, derrière le CR Belouizdad, champion pour la quatrième fois de rang, et le CS Constantine, vice-champion.

MC ORAN

Situation catastrophique

LA MONTAGNE a finalement accouché d'une souris. La rencontre, plutôt expéditive, entre le wali d'Oran et les membres CSA/MCO n'a rien apporté de nouveau. Le président Bachir Sebaa et ses pairs sont revenus bredouilles de leur déplacement chez le premier magistrat d'El Bahia. Saïd Sayoud s'est juste contenté de charger les membres du CSA de bien prendre en charge les jeunes catégories du club, avec les garanties de leur fournir les moyens nécessaires. Les catégories jeunes étant sous la coupe du club amateur, qui contrairement à la SSPA, a légalement droit aux aides de l'État et autres subventions. Par la même Said Sayoud a tenu à rappeler au groupe, qui a sollicité sa rencontre en réponse à la pression de la rue oranaise, que le club était désormais sous séquestre judiciaire. En attendant la décision de la justice et la reprise de la SSPA par le tant convoité investisseur, à savoir le groupe Hyproc Shiping Compagny, la seule personne habilitée à agir reste l'administrateur désigné par le juge, en l'occurrence Dahou Benadouda. D'une certaine manière, le wali d'Oran a expliqué à ses interlocuteurs que désormais l'avenir du MCO était suspendu à une décision de justice, pour la levée du séquestre, et de la bonne volonté de la filiale de Sonatrach, qui avait manifesté sa volonté d'acquérir la totalité des actions de la SSPA. Pendant ce temps, sous le regard impuissant des Hamraoua, le MCO qui croule sous les dettes, se vide de son effectif et de ses différents staffs. Ainsi, au moment où les autres équipes de l'élite se renforcent et préparent activement la prochaine édition du championnat de Ligue Une, le Mouloudia d'Oran, dont l'avenir reste incertain, agonise à petit feu. Une situation pour le moins catastrophique qui présage une nouvelle saison difficile pour la formation phare d'El Bahia.



COMMÉMORATION DES ENFUMADES DE SEBIH À CHLEF

Un « crime contre l'humanité »

Pour que nul n'oublie les massacres commis par la France coloniale, les historiens rappellent le génocide dans la région de Deboussa, située entre les communes de Sabha et Aïn Merane dans le Nord-ouest de Chlef, qui a été témoin, le 12 août 1845, du crime le plus odieux en l'occurrence, « les enfumades de Sebih », qui ont coûté la vie à des milliers de citoyens désarmés.



Selon des historiens, cette étape historique douloureuse requiert un travail de recherche et de documentation pour authentifier les crimes abjects du colonisateur en Algérie, en signe de fidélité aux sacrifices de la résistance populaire.

Dans un entretien à la veille du 178e anniversaire des enfumades de Sebih, des historiens spécialistes de l'histoire de la région du Bassin de Chlef ont indiqué que ce crime commis par le colonisateur français en réponse à la résistance des populations de la région de Deboussa, n'a pas fait l'objet d'une collecte d'informations suffisantes notamment par rapport au nombre de victimes, estimé à des milliers.

Le président de l'association « Majd Al-Thaqafiya Al-Tarikhiya », Maamar Doumi, a fait savoir que tous les détails des enfumades de Sebih, qui constitue « un pan important de l'histoire locale et de la mémoire collective », doivent être révélés notamment sur les auteurs, le déroulement des faits et le nombre exact des victimes longtemps dissimulé par l'administration coloniale ».

M.Doumi a insisté sur la nécessité pour les historiens, de conjuguer les efforts en vue de dévoiler les détails de ce crime odieux, un parmi tant d'autres crimes commis par la France coloniale à l'époque des résistances populaires dans la région de Dahra située entre les wilayas de Mostaganem et de Chlef.

Pour sa part, Tayeb Ibrahimi qui s'intéresse à l'histoire de la région, a mis l'accent sur l'importance de faire davantage de recherches historiques en la matière en collectant les témoignages des moudjahidine et des enfants de la région, qui se relaient les faits de ce massacre abject, soulignant que « la France avait alors fait montre d'une barbarie sans pareille »

Mohamed Bachouchi, président de l'académie de la mémoire nationale à Chlef, a indiqué pour sa part, que les autorités locales et la famille révolutionnaire commémore chaque année ce massacre en reconnaissance aux sacrifices des natifs de la région, appelant à l'organisation de séminaires et de journées d'études sur ce thème.

S'exprimant dans ce contexte, le professeur en histoire moderne et contemporaine à l'université « Ibn Khaldoun » (Tiaret), Mohamed Bellil a rappelé que la France coloniale avait recouru aux enfumades et génocides pour réprimer les résistances populaires notamment dans la région de Dahra, ajoutant que « c'est un crime contre l'humanité qui a fait des milliers de victimes ».

Le même spécialiste a expliqué que les soldats de l'occupant français ont attiré la population de la tribu « Sebih », durant la période allant du 12 au 16 août 1845, dans une des grottes de la région avant de l'assiéger, de bloquer toutes les issues et d'y mettre le feu. Le bilan des victimes s'élèverait, selon des sources algériennes, à plus de 1.500 morts.

M.Bellil a, également, indiqué que les tentatives du colonisateur de taire ces crimes, ont été mises à nu par des correspondances entre des responsables français à l'instar de celle du Maréchal « Bugeaud » adressée au colonel « Pelissier » dans laquelle il lui intimait l'ordre de poursuivre et d'assiéger la tribu d'Ouled Riah, dans les montagnes de la Dahra à Mostaganem, et de les enfumer, comme l'avait fait Cavaignac, en juin 1844, avec la tribu Sebih d'Ain Mrane, ce qui signifie, selon lui, que les enfumades de Sebih ont eu lieu en deux années successives (1844-1845).

Parallèlement aux efforts des associations de la société civile, de la famille révolutionnaire, des chercheurs et des enseignants d'histoire pour collecter les références historiques sur les enfumades de Sebih, les habitants de la nouvelle génération souhaitent voir un monument commémoratif se réaliser dans la région en reconnaissance des sacrifices de leurs ancêtres, de leur courage et de leur dévouement dans la défense de leur patrie, un monument qui servira de passerelle entre les générations, un gage de fidélité au serment des Chouhada.

Dans ce cadre, la direction des Moudjahidine a précisé que les procédures administratives sont en cours pour entamer la réalisation d'un monument commémoratif dans la région, ajoutant qu'une enveloppe financière a été dégagée par la wilaya pour la concrétisation du projet dans les jours à venir.

R.R

LA GRANDE MOSQUÉE DE SIDI BEL ABBES

Un patrimoine culturel à préserver

LE COMITÉ de wilaya des biens culturels de Sidi Bel Abbes a proposé le dossier de la « Grande mosquée » pour son inscription comme site historique dans le cadre de la liste d'inventaire supplémentaire des biens culturels de la wilaya. C'est ce qu'a indiqué, mercredi, Dalila Aoues, Directrice de la culture et des Arts.

L'inscription de la Grande mosquée, ouverte en 1891, a été proposée comme site historique eu égard à sa valeur et son importance religieuse et historique, patrimoniale et urbanistique, en tant que legs local de la ville de Sidi Bel Abbes.

Elle a ajouté que ce site culturel revêt une esthétique d'art urbain musulman authentique, signalant qu'après l'approbation de ce comité pour son inscription, dans une première étape, ce site historique sera proposé, ensuite, devant le comité national des biens culturels pour son inscription.

Mme Aoues a souligné que les services de sa direction œuvre à élaborer des dossiers de biens culturels fonciers selon les textes juridiques les régissant pour les proposer à l'inscription dans le cadre de la liste d'inventaire supplémentaire de la wilaya, à l'instar du siège de la commune de Sidi Bel Abbes et la Coupole, entre autres, en vue de préserver et protéger ce patrimoine culturel local.

Le chef de cabinet du wali, Soudak Mohamed, a procédé, mardi soir, à l'installation du comité de wilaya des biens culturels, qui compte comme membres des directeurs de l'exécutif concernés et des représentants du mouvement associatif versés dans le patrimoine culturel.

Parmi les missions de ce comité, présidé par le wali Samir Chibani, la maintenance, la conservation, la protection, la restauration, la réhabilitation des biens culturels immobiliers et mobiliers, ainsi que des biens culturels immatériels, conformément à la loi 04/98 du 15 juillet 1998 portant protection du patrimoine culturel.

R.R

PÊCHE DE POISSONS MIGRATEURS À ORAN

Installation de madragues prochainement

LA COMMISSION de wilaya pour l'attribution des concessions pour l'exploitation des ressources biologiques marines à Oran a, récemment, validé deux projets pour l'installation de madragues pour la pêche de poissons migrateurs, a fait savoir, mercredi, la direction locale de la pêche et de l'aquaculture. Il s'agit de madragues qui seront implantées dans des zones stratégiques connues pour être des passages de poissons migrateurs chaque année, à Kristel et La Madrague (Aïn El-Turck) notamment, a précisé le Directeur local de la pêche et de l'aquaculture, Sandid Maghni Menouar.

« Chaque année, pas moins de 300 tonnes de poissons migrateurs, qui passent par ces zones, échappent aux filets des pêcheurs », a expliqué, soulignant que ces deux projets visent à exploiter ce genre de ressources pour satisfaire la demande locale en matière de poisson. Pour sa part, le Directeur du bureau d'études, qui a réalisé l'une des études de ces projets, M. Benkouider Sahraoui Abdelkader, a expliqué que la madrague est un dispositif de pêche fixe destiné à la capture des poissons migrateurs, notamment la Pacorette, le Bonito, le thon et la Thoninika. Ces espèces traversent, chaque saison, des passages connus à Kristel et la Madrague, entre le début du mois de mai et la mi-septembre, a-t-il ajouté. Le projet de la madrague est en mesure de générer 28 postes d'emploi directs et 10 autres indirects, a indiqué M. Benkouider Sahraoui, ajoutant qu'il s'agit d'un projet de pêche artisanale en mesure de participer à l'approvisionnement du marché local par des produits halieutiques de bonne qualité.

R.R

FESTIVAL NATIONAL DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE FÉMININE

Encourager davantage de femmes à s'exprimer

Annaba se prépare à accueillir, du 30 septembre au 5 octobre prochain, le sixième Festival national de la production théâtrale féminine. Cette nouvelle édition qui se déroulera sous le thème «La femme et l'écriture théâtrale : créativité et distinction», rendra hommage à deux figures du théâtre algérien, Farida Saboundji et Yamina Guessoum. L'occasion de mettre en avant la voix des femmes et leur contribution significative dans le quatrième art.

Le festival, accueilli par le théâtre régional Azzeddine Medjoubi de Annaba, s'annonce plus enrichissant et diversifié que jamais. Cette décision audacieuse reflète la volonté du commissariat du festival, incarnée par la talentueuse Linda Sellam, de soutenir et d'encourager les talents féminins dans le domaine de l'écriture et de la scénographie théâtrales.

L'idée maîtresse derrière le thème de cette édition est de mettre en lumière la contribution timide des femmes talentueuses à l'art de l'écriture théâtrale en Algérie. «La femme et l'écriture théâtrale : créativité et distinction» vise à sensibiliser le public à l'importance de l'expression féminine dans le domaine du théâtre et à encourager davantage de femmes à s'exprimer à travers cette forme artistique captivante.

Un aspect majeur de cette édition est la tenue de deux conférences intellectuelles qui examineront de près l'histoire de l'écriture théâtrale féminine en Algérie. Ces dernières, animées par des experts reconnus, mettront en évidence les expériences passées de l'écriture théâtrale féminine, en mettant en avant des figures pionnières telles que Zohra Nessah et Nadjet Taïbouni. L'objectif est de créer un espace de réflexion et de partage autour de cette dimension souvent négligée du théâtre algérien.

En parallèle, des ateliers pratiques seront organisés pour permettre aux talents émergents de développer leurs compétences en écriture théâtrale et en scénographie. L'objectif est d'inciter les participantes à explorer et à repousser les limites de leur créativité, tout en favorisant une meilleure représentation féminine dans ces domaines.



La voix des femmes mise en avant.

La clôture de cette édition du festival sera marquée par des hommages mérités à deux icônes du théâtre algérien, Farida Saboundji et Yamina Guessoum, pour leurs contributions à l'art théâtral, qui continueront d'inspirer les générations futures et de laisser une empreinte durable dans l'histoire culturelle.

APPEL AUX TALENTS

Le Festival national de la production théâtrale féminine d'Annaba annonce l'ouverture des candidatures avant la date limite du 11 septembre prochain, en remplissant le formulaire disponible sur la page de l'évènement et l'envoyer par e-mail à l'adresse suivante : fnptfannaba@gamil.com. Alternativement, les équipes peuvent envoyer un DVD de leur représentation théâtrale candidate.

Les troupes théâtrales nationales, qu'elles soient des associations, des coopératives ou des théâtres régionaux ou le théâtre national, sont invitées à soumettre leurs candidatures.

Les organisateurs ont établi des conditions de participation strictes que les candidats doivent impérativement respecter. L'œuvre présentée doit refléter une empreinte créative théâtrale féminine, que ce soit dans la mise en scène, l'écriture dramatique, la scénographie ou la chorégraphie. De plus, elle doit s'inscrire dans les objectifs du festival en favorisant la promotion du théâtre féminin et en enrichissant le mouvement théâtral dans son ensemble. La durée minimale de l'œuvre doit être de 60 minutes et les pièces destinées au jeune public ne sont pas éligibles.

Un comité spécialisé examinera attentivement toutes les candidatures reçues et sélectionnera les pièces théâtrales qui auront l'opportunité de briller lors du festival. Les frais d'hébergement et de repas seront pris en charge par le festival.

Les productions théâtrales choisies seront en lice pour remporter des distinctions, notamment le prix de la meilleure pièce théâtrale, celui du meilleur texte original ou adapté, de la meilleure mise en scène, de la meilleure performance féminine et masculine, de la meilleure scénographie, de la meilleure musique originale, de la meilleure chorégraphie, ainsi que le prix du jury. Ces distinctions se matérialisent sous la forme de certificats et de trophées, accompagnés de gratifications financières.

Meriem Djouder

SOIRÉES DU CASIF

La musique algérienne sous les étoiles de Sidi Fredj

EN CÉLÉBRATION de la culture et de la musique algériennes, l'événement très attendu «Les soirées du Casif 2023» débutera le 12 août au Théâtre de plein air du Casif à Sidi Fredj. Organisé par l'Office national de la Culture et de l'Information (ONCI) en collaboration avec l'Entreprise de gestion touristique de Sidi Fredj, ce programme dynamique promet une gamme de performances intéressantes tout au long de la saison estivale.

À partir de 22h00 chaque soir, le public aura l'occasion de se plonger dans les talents des icônes musicales algériennes renommées. La scène sera illuminée par une constellation d'étoiles des scènes musicales algérienne et arabe, garantissant une expérience mémorable pour tous les présents.

L'une des têtes d'affiche les plus attendues de la série n'est autre que la brillante étoile de la musique algérienne et arabe, Fella Ababssa. Son retour sur scène le 19 août promet d'être un moment fort de l'événement, emplissant l'air de la nuit de ses mélodies enchanteresses après une absence remarquée.

Rejoignant cette manifestation culturelle annuelle, une pléthore d'artistes renommés, parmi lesquels Hassiba Amrouche, Naïma Dziria, Cheb Anouar, Hassiba Abderraouf, Samir El Assimi, Salim Chaoui, Moh Milano, la Troupe Imzad, Cheb Abbes, Imad Bacha et bien d'autres. Chaque artiste apporte son charme unique et son talent musical sur scène, créant une mosaïque éclectique de performances qui laisseront sans aucun doute le public émerveillé.

De plus, le pittoresque port de Sidi Fredj accueillera une addition enchanteresse aux festivités avec des animations quotidiennes et des performances musicales axées sur les enfants sur la scène flottante. Cette addition garantit que toute la famille peut participer à la célébration culturelle, en en faisant un événement inoubliable pour tous.

Meriem D.

OFFICE NATIONAL DES DROITS D'AUTEUR ET DES DROITS VOISINS

Distribution de 474 millions DA aux auteurs et ayants droit

L'OFFICE national des droits d'auteur et des droits voisins (Onda) a annoncé avoir alloué une somme de 474 millions DA au bénéfice de plus de 2 659 auteurs et ayants droit au cours de l'exercice 2022.

Cette distribution de droits de reproduction a concerné un total de 2 234 créateurs, 418 ayants droit et 7 éditeurs musicaux. Les œuvres artistiques et littéraires de ces artistes sont diffusées sur les chaînes de radio et de télévision en Algérie. Les paiements octroyés aux créateurs et ayants droit découlent des redevances versées par les utilisateurs et exploitants publics de ces œuvres protégées, dûment enregistrées auprès de l'Office. Une reconnaissance de l'engagement en faveur de la création artistique et littéraire.

R. C.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59
agence.regie@anep.com.dz
programmation.régie@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

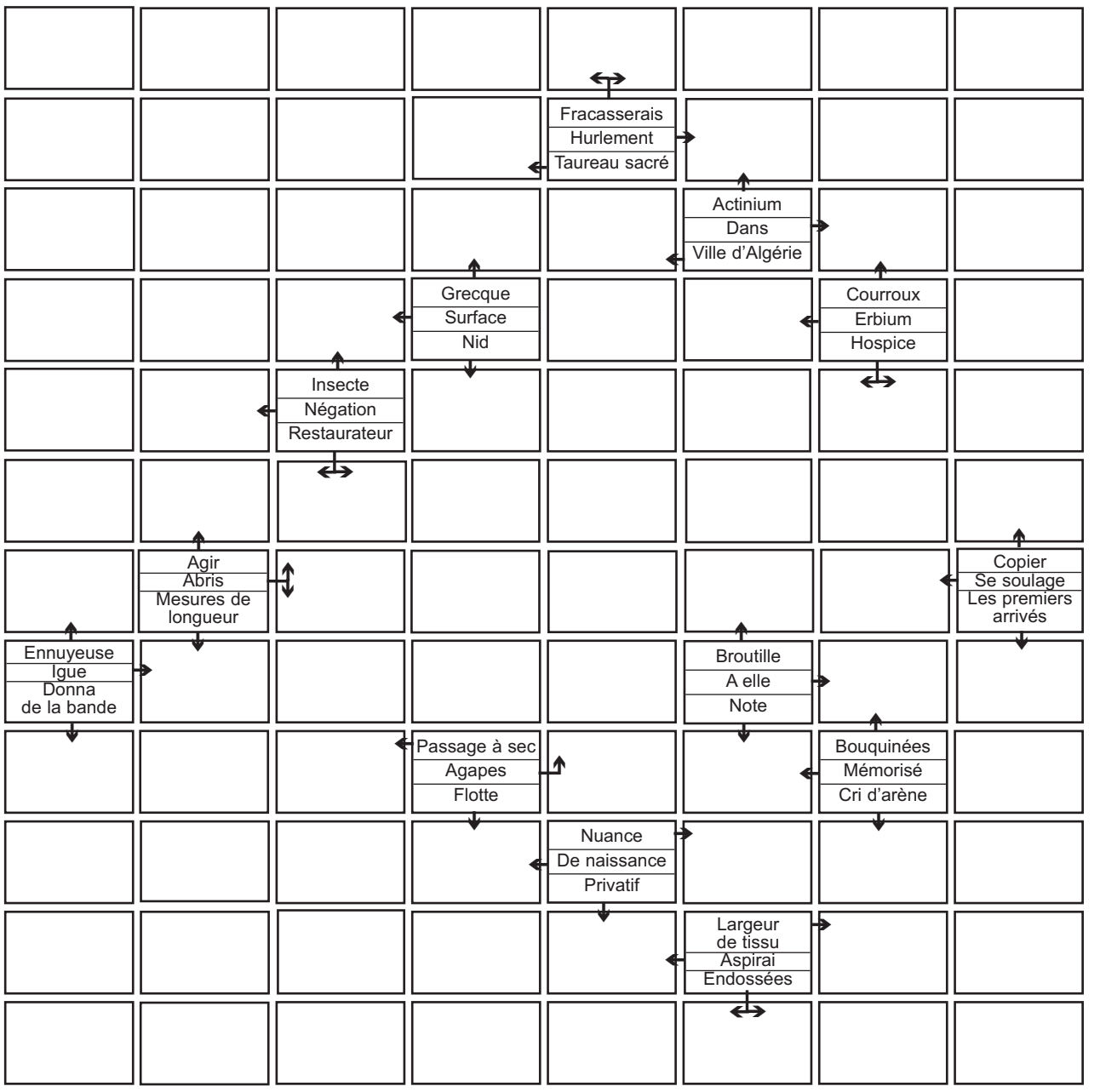
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2023
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Mots fléchés n° 1484



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1483

Horizontalement

CONTRATS
AVEU – IRE
VIREES – N
EPEES – PS
– AI – TUBE

ORDRES – E
NEE – RATS
E – STAGE –
RI – USENT
ENA – ERNE

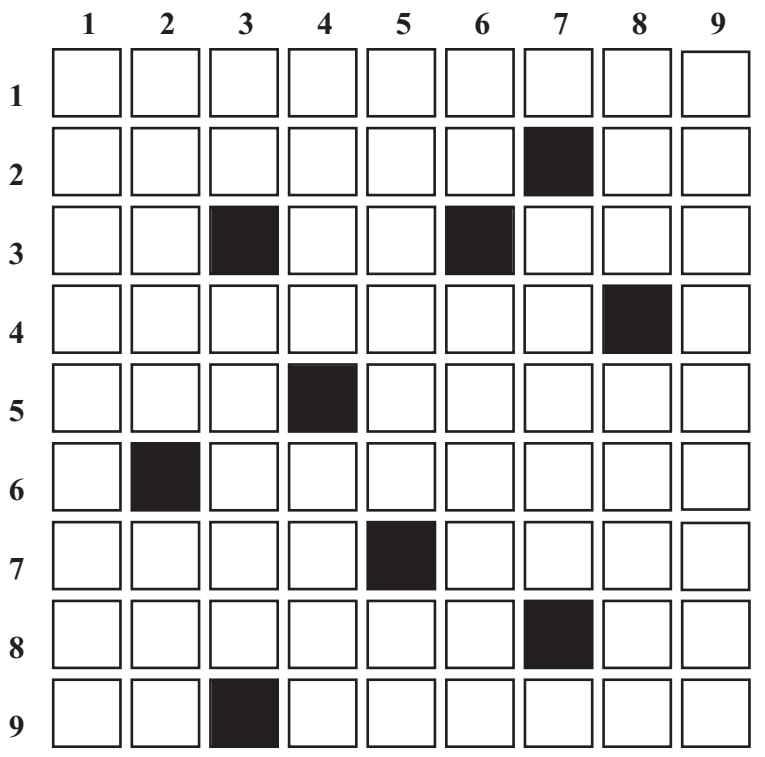
UNIR – SIS
XERUS – ST

Verticalement

CAVE – ONEREUX
OVIPARE – INNE
NEREIDES – AIR
TUEE – R – TU – RU

R – ESTERASE – S
AIS – USAGERS –
TR – PB – TENNIS
SENSEES – TEST

Mots croisés 9/9 n° 1484



HORIZONTALEMENT
1. Vols pratiqués par une prostituée – 2. Venin – Gallium – 3. Lettres de transit – Agent de liaison – Sans consistance – 4. Contraria – 5. Tranche d'histoire – Constellation – 6. Soldat de cavalerie – 7. Partiez – Ville de Colombie – 8. Dépoussière – Largeur de tissu – 9. Consonnes – Résidus.

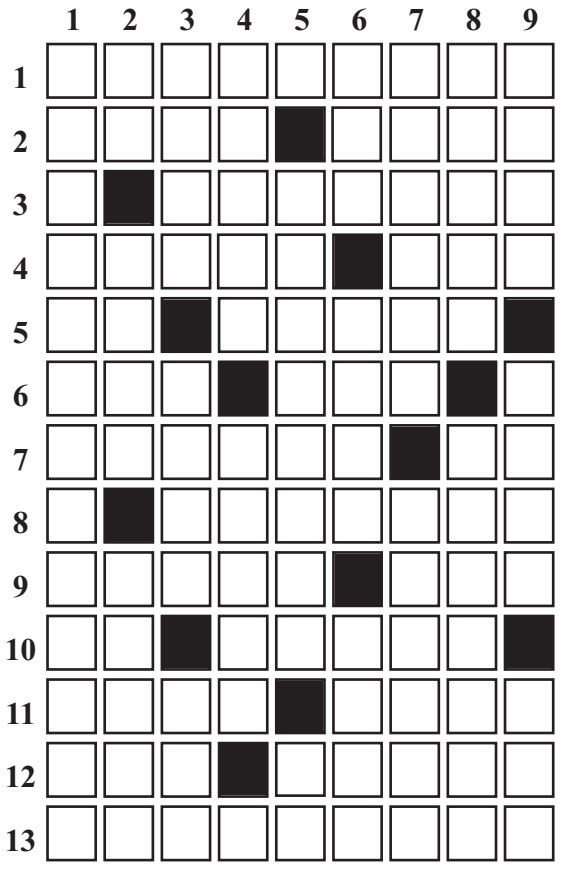
VERTICALEMENT
1. Grippe et choléra – 2. Distinguer – Journalistes du monde – 3. Titane – Un peu fous – 4. Avoir le culot – Ciel – 5. Eau de toilette – C'est-à-dire – 6. Cycle – Réussite – 7. Associa – 8. Le moi pour César – Accessoire de cavalier – 9. Petites soirées dansantes.

SOLUTION N° 1483

HORIZONTALEMENT
SENSIBLES
OTAIS – ART
CEP – SCIER
I – PEURS – E
AMENEE – MS
BIEN – ECUS
L – SEC – ANE
EN – MARRIE
SARI – ASES

VERTICALEMENT
SOCIABLES
ETE – MI – NA
NAPPEES – R
SI – ENNEMI
ISSUE – CA –
B – CREE – RA
LAIS – CARS
ERE – MUNIE
STRESSEES

Mots croisés 9/13 n° 1484



HORIZONTALEMENT
1. Nuisances – Prince troyen – Au bout de la ligne – 3. Relatif au mariage – 4. Courrier électronique – Pécheresse – 5. Oui – Toison – 6. Décharné – A l'aube – 7. Non publié – Petit écran – 8. Chimérique – 9. Voiture irréparable – Poussés – Ville de fouilles – Fabuliste grec – 11. Cardinal – Un des inventeurs du téléphone – 12. Elle coule de source – Petite boule nacrée – 13. Belles nordiques.

VERTICALEMENT
1. Misérables – 2. Nombre – Possessif – Cour intérieure – 3. Ville allemande – Cette chose – Offense un de nos sens – 4. Entrée d'une maison – Poils doux et fins – 5. Plaques tournantes – Fleuve d'Italie – 6. Pianiste français – Deux fois rien – Fléchi – 7. Chaland – Protègent des mauvaise ondes – 8. Pâli en partant du poil – Outil de maçon – 9. Poisson – Bugles – Largeurs.

SOLUTION N° 1483

HORIZONTALEMENT
MEGATONNE
A – ASOCIAL
CHUINTE – L
HELENE – DE
IRE – ETRE –
NB – ARSENE
AERER – GAN
L – ORES – TE
ETUI – EMUE
MATERNER –
EPINETTES
NIN – VIREE
TREVE – OST

VERTICALEMENT
MACHINALEMENT
E – HERBE – TAPIR
GAULE – ROUTINE
ASIE – AERIEN – V
TONNERRE – REVE
OCTETS – SENTI –
NIE – REG – METRO
NA – DENATUREES
ELLE – ENEE – SET

soduku 214

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		2	6	9			1	
				1			5	
		9	5				3	
7								1
	5		4	2	1		8	
6								9
	7				9	1		
	9	6		8				5
	3			7	6	4		

Solutions

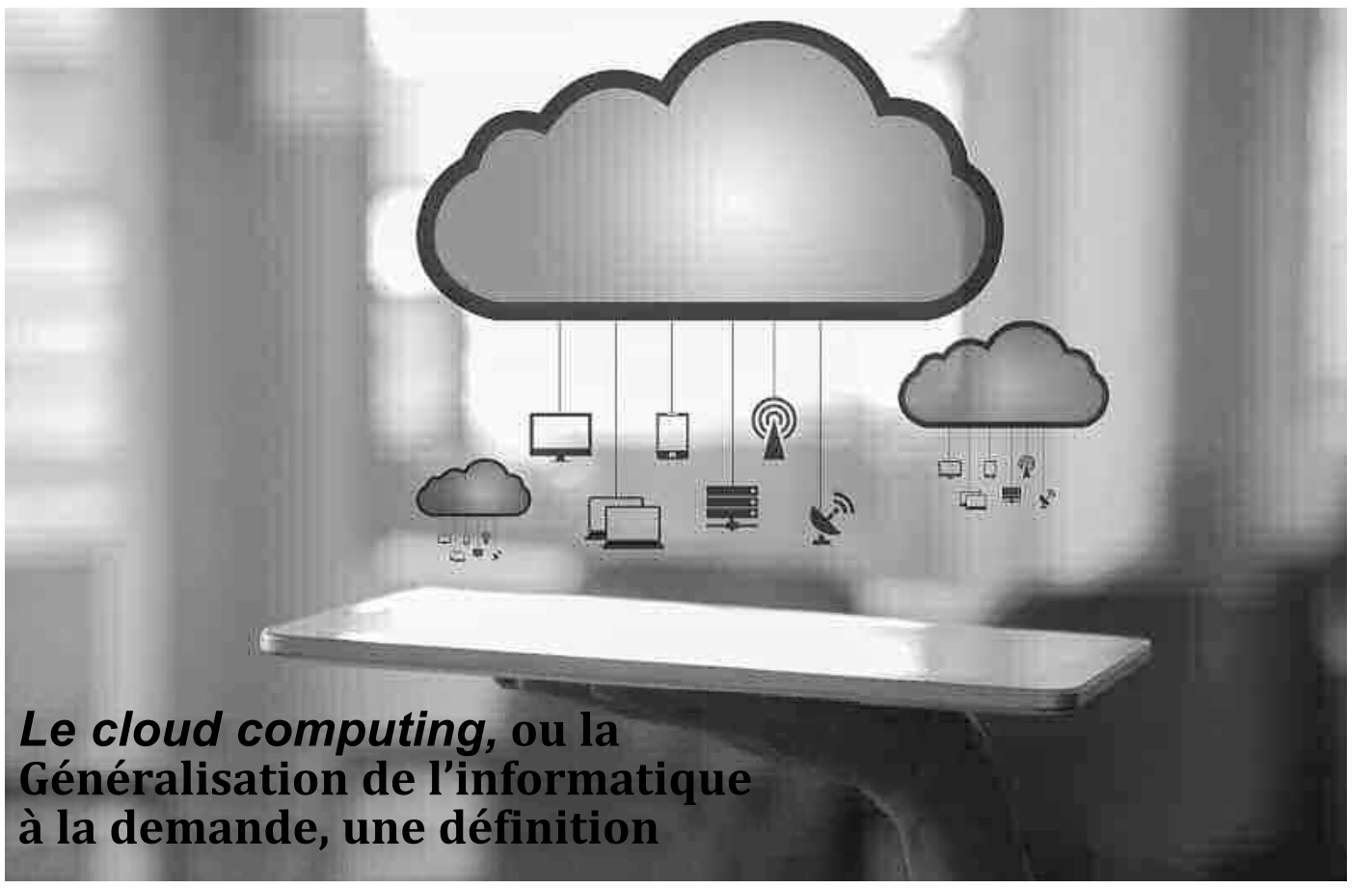
4	9	5	8	6	2	1	7	3
6	8	7	9	1	3	4	2	5
3	2	1	4	5	7	6	9	8
8	1	2	7	3	9	5	4	6
5	3	4	6	2	8	9	1	7
9	7	6	5	4	1	3	8	2
1	4	8	3	7	6	2	5	2
7	5	3	2	9	4	8	6	1
2	6	9	1	8	5	7	3	4

Dell : Des failles de sécurité sur BIOSConnect affectent des millions d'appareils



Un ensemble de failles de sécurité ont été découvertes sur de nombreux appareils Dell. Combinées ensemble, elles pourraient conduire un attaquant à prendre le contrôle d'un appareil et exécuter du code arbitraire dans le BIOS, entre autres.
Des chercheurs ont découvert un ensemble de vulnérabilités qui peuvent être enchaînées ensemble pour réaliser des attaques par exécution de code sur les machines Dell.
Eclypsium indiquait que les vulnérabilités, qui représentent ensemble une chaîne critique avec un score CVSS cumulé de 8,3, ont été découvertes dans la fonction BIOSConnect de Dell SupportAssist. Au total, les failles de sécurité pourraient être exploitées pour usurper l'identité de Dell.com et attaquer le niveau BIOS/UEFI dans un total de 128 modèles d'ordinateurs portables, tablettes et modèles de bureau Dell, notamment ceux dont le démarrage sécurisé est activé, et les PC à cœur sécurisé. Ces modèles sont présents chez des millions d'utilisateurs particuliers et professionnels.

Contrôler le démarrage et la sécurité d'un appareil
Selon Eclypsium, « une telle attaque permettrait aux adversaires de contrôler le processus de démarrage de l'appareil et de subvertir le système d'exploitation et les contrôles de sécurité de niveau supérieur ».
Dell SupportAssist, généralement préinstallé sur les appareils Dell fonctionnant sous Windows, est utilisé pour gérer les fonctions d'assistance, et notamment le dépannage et la récupération. La fonction BIOSConnect peut être utilisée pour récupérer un système d'exploitation, en cas de corruption, ainsi que pour mettre à jour le firmware.
Pour ce faire, la fonction se connecte à l'infrastructure cloud de Dell, pour transmettre le code demandé à l'appareil de l'utilisateur.
Les chercheurs ont découvert quatre vulnérabilités dans ce processus, qui permettraient « à un attaquant réseau privilégié d'obtenir une exécution de code arbitraire dans le BIOS des machines vulnérables »



Le cloud computing, ou la Généralisation de l'informatique à la demande, une définition

En moins d'une décennie, le cloud computing s'est généralisé comme infrastructure des services informatiques à la demande. Il peut être privé, public, hybride ou multicloud. Il peut se limiter aux applications, aux plateformes de développement ou recouvrir toute l'infrastructure d'un système d'information.

Le cloud computing, ou informatique "en nuage", permet de fournir, à partir de pools de ressources partagés, divers services informatiques : machines virtuelles pour du calcul à la demande, stockage de données, bases de données, mise en réseau, logiciels systèmes et plateformes de développement, ou diverses applications à la demande ("as a service").
Ces services sont exécutables à partir d'un simple navigateur web, sans charger préalablement de module logiciel sur le poste de travail. Ils sont payables (ou facturables en interne) en fonction de leur utilisation (durée, fonctionnalités, volume de données, etc.), à la hausse ou à la baisse.
Dans le cas de la virtualisation, un utilisateur accède à un même "pool" de ressources : chaque machine virtuelle (VM, virtual machine) fonctionne de façon autonome en partageant, grâce à des hyperviseurs, les ressources d'une seule machine hôte (serveur principal). C'est une technologie permettant de créer plusieurs environnements simulés, ou ressources spécialisées, à partir d'un seul système physique. Alors qu'un cloud constitue un environnement en soi, un ensemble de logiciels, généralement sous Linux, pour des systèmes nus, de virtualisation ou de conteneurs. Il permet de dissocier, regrouper et partager des ressources évolutives sur un réseau et d'exécuter des charges de travail (workloads) dans un environnement de son choix, selon le besoin.

Cloud privé, public, hybride et multicloud
Le cloud revient donc à introduire une couche logicielle (souvent open source, comme Open Stack) qui apporte à l'utilisateur une indépendance entre des environnements qui peuvent être internes, dans un datacenter de son entreprise ou chez un hébergeur (cloud privé), ou sur un cloud dit "public", comme Amazon Web Services, Google Cloud Platform, Microsoft Azure, Oracle Cloud ou, en France, OVHcloud, etc.
Aujourd'hui, il est devenu relativement aisé de mêler les deux – privé et public : c'est le cloud hybride ; ou de faire appel à plusieurs cloud publics en parallèle : c'est le multicloud. Les ressources virtuelles d'un cloud sont allouées dans des pools centralisés. L'infrastructure délivre donc des services à la demande, sur "catalogue". Elle est très automatisée afin de fonctionner en permanence, 24 heures sur 24, en libre-service. Elle reste néanmoins toujours contrôlable par des administrateurs.
Ainsi, par définition, un cloud reste toujours accessible à partir d'une connexion réseau via un portail (https://). Son catalogue, ou référentiel de ressources informatiques, doit pouvoir être approvisionné rapidement et quasi automatiquement – et doit croître facilement à l'échelle ("scalability") et à la demande.
On parle d'approvisionnement dynamique des "pools de ressources". Le cloud computing présente les avantages économiques de la virtualisation, c'est-à-dire une utilisation très optimisée des ressources de serveurs physiques : moins de consommation d'énergie, moins de refroidissement, moins d'espace occupé et beaucoup d'automatisation.
Le cloud public relève des dépenses "OpEx" : coût opérationnel, à l'usage, sans investissement dans les systèmes, ni licences logicielles. Le cloud privé, conduisant à conserver les données en interne, suppose d'investir (CapEx) dans les systèmes (serveurs, baies de stockage, routeurs réseau, etc.) et le logiciel.

IAAS, PAAS ET SAAS
En termes de services, le cloud est découpé en trois familles principales :
1-Des services d'infrastructure "as a service" (IaaS), qui recouvrent les accès réseaux vers des unités de stockage, vers internet et les opérateurs télécoms. Les géants du cloud (ou "hyperscalers") poussent cette logique jusqu'au concept de "serverless" (abstraction de la couche "serveur").

2-Des services de plateformes de développement "as a service" (PaaS) où les machines virtuelles, étant isolables, sont très utiles pour du développement d'applications (de quelques jours à plusieurs semaines ou mois, à la demande) ou pour le test de nouveaux environnements de production informatique (dont ceux dits "cloud native").

3-Des services d'applications à la demande, ou Software as a service (SaaS). Ce sont toutes ces applications accessibles de partout à partir d'une simple connexion internet, telles que Salesforce (relation clients, marketing), mais aussi les applications de messagerie collaborative (Microsoft 365, Slack, etc.), de gestion de RH (Workday, etc.).

Lenovo : tablettes Android

Technologie : Outre les modèles Yoga Tab haut de gamme, Lenovo vient d'annoncer la commercialisation de sa tablette grand public, la Tab P11 Plus, ainsi que les tablettes Tab M7 et M8, commercialisées à prix modique.

Alors que l'édition du Mobile World Congress (MWC) démarre à Barcelone, Lenovo espère faire parler d'elle en annonçant cinq nouvelles tablettes Android. Cerise sur le gâteau : la Yoga Tab 13 (déjà sortie en Chine cette année sous le nom de Yoga Pad Pro) et la Yoga Tab 11, plus portable, sont dotées d'une béquille rotative qui se transforme essentiellement en cintre pour vous offrir le luxe de la placer facilement au mur.
Le montage suspendu, ainsi que la connexion Micro HDMI intégrée, permet aux nouvelles ardoises Yoga Tab de servir de moniteur externe pour d'autres appareils, à la manière d'une Nintendo Switch, ou d'écran secondaire pour un PC de bureau ou portable.



ChatGPT peut écrire du code. Mais surtout, il peut le corriger

Technologie : ChatGPT, nouveau meilleur ami du développeur ? Le robot est à la hauteur des meilleurs devs lorsqu'il s'agit de déboguer automatiquement du code. Reste à savoir s'il fait gagner du temps aux développeurs, ou s'il leur donne plus de travail.



ChatGPT, le chatbot boosté à l'IA d'OpenAI, peut écrire du code. Mais il peut aussi et surtout très bien corriger les bugs logiciels. Son principal avantage, par rapport aux autres méthodes et modèles d'IA, est sa capacité unique de dialogue avec les humains – ce qui lui permet d'améliorer l'exactitude de ses réponses.

Quelle efficacité face aux méthodes courantes ?

Pour mesurer son niveau d'efficacité, des chercheurs de l'université Johannes Gutenberg de Mayence (Allemagne) et de l'University College London (Grande-Bretagne) ont confronté le ChatGPT d'OpenAI aux « techniques standard de réparation automatique des programmes » et à deux approches de deep learning de la réparation des programmes : la méthode CoCoNut, créée par des chercheurs de l'université de Waterloo, au Canada ; et Codex, le modèle GPT-3 d'OpenAI qui sous-tend le service de complétion automatique de Copilot, de GitHub.

Après analyse des résultats, « nous constatons que les performances de ChatGPT en matière de correction de bugs sont compétitives par rapport aux approches de deep learning courantes CoCoNut et Codex », écrivent les chercheurs dans un document de recherche arXiv, repéré en premier lieu par New Scientist.

Avant d'ajouter que ces performances « sont nettement meilleures que les résultats rapportés pour les approches de réparation de programmes standard ».

OpenAI met en avant la capacité de dialogue de ChatGPT

Le fait que ChatGPT puisse résoudre des problèmes de codage n'est pas nouveau. Mais cette étude souligne que sa capacité unique de dialogue avec les humains lui donne un avantage potentiel sur d'autres approches et modèles.

Les chercheurs ont testé les performances de ChatGPT à l'aide du benchmark QuixBugs de correction de bugs. Les systèmes de réparation automatique de programmes (APR, pour « Automated Program Repair ») semblent être désavantagés, car ils ont été développés avant 2018.

ChatGPT est basé sur une architecture dite de transformation, dont le chef de l'IA de Meta, Yann LeCunn, a souligné cette semaine qu'elle avait été développée par Google. Codex, CodeBERT de Microsoft Research, et son prédécesseur BERT de Google, sont tous basés sur la méthode de Google.

OpenAI met en avant la capacité de dialogue de ChatGPT dans des exemples de débogage de code où il peut demander des clarifications et recevoir des conseils d'une personne pour arriver à une meilleure réponse. Il a formé les grands modèles de langage (LLM) derrière ChatGPT et GPT 3.5 en utilisant l'apprentissage par renforcement à partir du feedback humain (RLHF pour « Reinforcement Learning from Human Feedback »).

La qualité des suggestions reste incertaine

Si la capacité de discussion de ChatGPT peut aider à arriver à une réponse plus correcte, la qualité de ses suggestions reste incertaine, notent les chercheurs. C'est pourquoi ils ont voulu évaluer les performances de ChatGPT en matière de correction de bugs.

Les chercheurs ont testé ChatGPT sur 40 problèmes QuixBugs concernant uniquement Python, puis ont vérifié manuellement si la solution suggérée était correcte ou non. Ils ont répété la requête quatre fois car la fiabilité des réponses de ChatGPT est quelque peu aléatoire, comme l'a constaté un professeur de Wharton après avoir soumis le chatbot à un examen de type Master.

ChatGPT a résolu 19 des 40 bugs Python, ce qui le place au même niveau que CoCoNut (19) et Codex (21). Mais les méthodes standards de l'APR n'ont résolu que sept des problèmes.

Le taux de réussite de ChatGPT lors des interactions atteignait 77,5 %

Les chercheurs ont constaté que le taux de réussite de ChatGPT atteignait 77,5 %.

Les implications pour les développeurs en matière de productivité sont toutefois ambiguës. Stack Overflow a récemment banni les réponses générées par ChatGPT parce qu'elles étaient de faible qualité, mais d'apparence plausible. Le professeur de Wharton a estimé que ChatGPT pourrait être un excellent compagnon pour les étudiants en Master, car il peut jouer le rôle d'un « consultant intelligent » – qui produit des réponses élégantes, mais souvent fausses – et encourage la pensée critique.

« Cela montre que l'apport humain peut être d'une grande aide pour un système automatisé APR, ChatGPT fournissant les moyens de le faire », écrivent les chercheurs. « Malgré ses grandes performances, la question se pose de savoir si le coût mental requis pour vérifier les réponses de ChatGPT apporte. »

Boom des langages à mémoire sécurisée, voici comment les développeurs doivent réagir



TECHNOLOGIE : Au-delà des moyens d'encourager le codage sûr pour la mémoire informatique, ce sont les méthodes et les outils des développeurs qui doivent évoluer, voire changer. Le point sur ces questions essentielles.

Selon une étude de Consumer Reports, les développeurs du secteur public et du secteur de l'industrie devraient s'engager à utiliser des langages à mémoire sécurisée pour le développement de nouveaux produits et de nouveaux outils. Et identifier les bibliothèques et les paquets les plus critiques pour passer à des langages à mémoire sécurisée.

L'organisation s'est interrogée sur les mesures à prendre pour favoriser l'adoption de langages « sans risque pour la mémoire », comme Rust, au détriment d'options telles que C et C++. Consumer Reports explique vouloir s'attaquer aux « menaces qui pèsent sur l'ensemble de l'industrie et qui ne peuvent être résolues par le comportement des utilisateurs ou même par le choix des clients » et a identifié le « manque de sécurité de la mémoire » comme l'un de ces problèmes.

Le rapport, "Future of Memory Safety", examine les défis liés à l'adoption des langages à mémoire sécurisée dans les universités, les niveaux de méfiance à l'égard de ces langages, et leur introduction dans les bases de code écrites dans d'autres langages.

« UNE OCCASION EN OR » POUR LES PROFESSEURS D'INFORMATIQUE

Au cours des deux dernières années, de plus en plus de projets ont commencé à adopter progressivement Rust pour les bases de code écrites en C et C++ afin de rendre le code plus sûr pour la mémoire. Parmi eux, on trouve des initiatives de Meta, le projet Android Open Source de Google, le projet Chromium et le noyau Linux.

En 2019, Microsoft a révélé que 70 % des failles de sécurité corrigées par l'entreprise au cours des 12 dernières années étaient des problèmes de sécurité de la mémoire. Ce chiffre est élevé, car Windows était écrit principalement en C et C++. Depuis lors, l'Agence nationale de sécurité (NSA) a recommandé aux développeurs d'opérer un changement stratégique en délaissant le C++ au profit du C#, de Java, de Ruby, de Rust et de Swift.

L'évolution vers des langages à mémoire sécurisée – notamment, mais pas seulement, vers Rust – a même incité le créateur du C++, Bjarne Stroustrup, et ses pairs, à élaborer un plan pour la « sécurité du C++ ». Les développeurs aiment le C++ pour ses performances et il domine toujours les systèmes embarqués. Le C++ est toujours beaucoup plus utilisé que le Rust, mais les deux sont des langages populaires pour la programmation de systèmes.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:07	12:35	16:22	19:29	20:56
CONSTANTINE	04:15	12:41	16:27	19:34	21:01
ALGER	04:26	12:53	16:40	19:47	21:14
OUARGLA	04:25	12:48	16:34	19:40	21:06
CHLEF	04:36	13:00	16:47	19:53	21:20
MOSTAGANEM	04:42	13:05	16:51	19:58	21:24
ORAN	04:46	13:08	16:54	20:01	21:26

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7660 — SAMEDI 12 AOÛT 2023

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	30°	21°
Oran	30°	22°
Constantine	35°	18°
Ouargla	41°	26°

LA MANIFESTATION OUVERTE AU PUBLIC JUSQU'AU 19 AOÛT

Ath Yenni célèbre la fête du bijou

C'est sous les sons de la gasba et du bendir, joués par une troupe de musique traditionnelle de Batna et accompagné par des salves de baroud, que s'est ouverte, jeudi dernier, la 17e édition de la fête du bijou d'Ath Yenni, en présence d'un public nombreux venu de plusieurs régions du pays et des autorités locales de la wilaya, à leur tête le wali Djilali Doumi.

Dès le début de la manifestation, une minute de silence a été observée à la mémoire des victimes des incendies meurtriers qu'a connus la région au cours de l'été 2021. La cérémonie d'ouverture a été aussi marquée, en sus de la magnifique performance de la chanteuse Tayakout, qui a interprété la chanson Amqyas (Bracelet), chanson célébrant l'ancrage ancestral et la beauté du bijou d'Ath Yenni, par l'hommage au défunt, le Dr Nadir Mohamed, jeune médecin natif de la localité, mort en martyr pendant la Révolution et dont le CHU de Tizi Ouzou porte le nom. Le trophée de l'étoile d'argent a été remis à des membres de sa famille. «Le bijou d'Ath Yenni, vecteur du développement local» est le slogan choisi pour cette 17e édition. La manifestation se poursuivra jusqu'au 19 du mois en cours, un laps de temps considéré comme une opportunité pour la centaine d'artisans bijoutiers y participant, dont certains sont venus d'autres wilayas.

Par ailleurs, d'autres artisans excellant dans d'autres métiers dits «traditionnels», telles la broderie, la tapisserie, la poterie, la vannerie et la couture, ont occupé des stands pour faire valoir et commercialiser leurs produits.



Coup d'envoi de la 17e fête du bijou.

Au programme de cette manifestation figurent également des conférences devant mettre en exergue l'aspect économique du bijou d'Ath Yenni et l'élément artisanal en général. Ce volet scientifique et intellectuel sera pris en charge par les Prs Arezki Chenane et Brahim Guendouzi, enseignants et chercheurs à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou.

Dans son allocution, le président d'APC d'Ath Yenni, Abdellah Djennane, a signalé certains problèmes qui entravent l'activité des bijoutiers.

Le premier magistrat de commune perchée au sommet de la montagne du Djurdjura n'a pas manqué d'interpeller les pouvoirs publics pour la mise en place d'une stratégie efficace de développement, de promotion du bijou et du produit artisanal en général et sa protection contre la contrefaçon, et ce par sa labellisation.

PROTÉGER CE PATRIMOINE ET ENCOURAGER LES ARTISANS

Abdellah Djennane a évoqué les difficultés des artisans à s'approvisionner en matière première, les contraintes fiscales et parafiscales qu'ils subissent ainsi que les difficultés qu'ils éprouvent à commercialiser leurs produits sur le marché national et à l'étranger. «Pourquoi confiner le bijou dans un folklore anesthésiant ? Pourquoi ne pas instituer une politique nationale d'épanouissement et de promotion du produit artisanal ?

Pourquoi ne pas instituer des foires régionales, nationales et internationales, et alléger les conditions de participation pour les artisans ? Pourquoi les artisans peinent-ils à acquérir la matière première (argent et corail) soumis à des restrictions draconiennes, allant même jusqu'à une quasi-indisponibilité ? Pourquoi les pouvoirs publics ne s'impliquent-ils pas au plan logistique et financier pour la protection du produit artisanal de la contrefaçon ainsi que sa labellisation ? Pourquoi ne pas réviser la politique fiscale des artisans ? A quand la levée des taxes douanières pour l'exportation ?» Ce sont autant de questions qu'a posées le président d'APC d'Ath Yenni, avant d'appeler les pouvoirs publics à initier des actions d'accompagnement de l'artisan bijoutier pour en faire un acteur dans la croissance de l'économie nationale.

De notre bureau,
Saïd Tissegouin

LARBAÂ NATH IRATHEN

Recueillement à la mémoire des victimes des incendies de 2021

LES HABITANTS du village Ikhlidjène, dans la commune de Larbaâ Nath Irathen, ont commémoré, jeudi 10 août, la deuxième année de la tragédie qu'ils ont vécue dans leur chair et dans leur âme, à savoir les incendies qui ont fauché des vies humaines, ravagés des milliers de tête de cheptel et réduit en cendre des milliers d'hectares de végétation d'arbres fruitiers, d'oliviers et autres.

La commémoration de cet événement tragique s'est traduite par un recueillement sur les vingt-deux tombes des victimes de ce village. Un événement lors duquel les habitants du village, en présence de citoyens venus en guise de réconfort, ont déposé une gerbe de fleurs à l'intérieur du carré des tombes, en sus de la lecture de la fatiha.

Les autorités locales ainsi que des éléments de la Police et des citoyens, dont principalement les parents des victimes, ont pris part à cette commémoration. Tous s'accordent à dire que ce qui s'est passé il y a deux ans, lors de cet été 2021, et notamment durant cette période allant du 9 au 12 août, a marqué à jamais les esprits. Il y a lieu de rappeler que les feux meurtriers qui ont ravagé la wilaya de Tizi Ouzou ont été la cause de la mort de 69 personnes, soit 49 civils et 20 militaires. Parmi les victimes, figurent des femmes et des enfants. Les incendies ont également détruit 43 398 ha de forêt, 1 350 ruches, 295 têtes bovines, 1 326 têtes ovines, 13 135 têtes caprines. Il convient de noter que la plupart des familles ayant subi des pertes ont été indemnisées par l'Etat.

Saïd T.

FORCES NAVALES

Inspection d'un détachement naval à l'Amirauté

LE COMMANDANT des Forces navales, le Général-Major Mahfoud Benmeddah, a inspecté jeudi, au quai nord de l'Amirauté à Alger, un détachement naval composé du bateau-école «La Soummam» et du voilier-Ecole «El Mellah», après leur exécution de la campagne d'instruction «été-2023» durant la période allant du 7 juillet dernier au 10 août, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la défense nationale (MDN). Cette campagne d'instruction, ajoute le communiqué, est «une étape importante dans le parcours de formation des élèves-officiers actifs en première et deuxième année de la formation fondamentale à l'Ecole supérieure maritime de Tamenfoust (1re Région militaire), qui leur a permis d'enrichir leurs connaissances théoriques et d'évaluer leurs capacités d'adaptation aux conditions de navigation ainsi que leur maitrise des différents types d'armes et équipements à bord».

R. N.

WILAYA D'ALGER

109 cas d'intoxication alimentaire en trois mois

LA WILAYA d'Alger a enregistré depuis le 1er mai 2023 jusqu'au mois de juillet écoulé, 109 cas d'intoxication alimentaire, a indiqué la Direction de la santé et de la population (DSP) d'Alger. Le secrétaire général à la DSP d'Alger, Maher Kendil, a indiqué que le nombre le plus élevé des cas d'intoxication alimentaire depuis le début de l'année a été enregistré en mai dernier, soit 46 cas, puis en juillet 39 cas, et en juin 24 cas. Face à cette situation, les activités des bureaux de santé et d'hygiène relevant des communes de la wilaya d'Alger ont été intensifiées à travers les sorties sur le terrain au niveau des locaux commerciaux, des marchés et des restaurants pour contrôler les conditions de stockage des produits alimentaires de large consommation et éviter ainsi les risques d'intoxication. Le Dr Kendil a précisé à ce propos que ces bureaux qui se trouvent dans chaque commune de la wilaya d'Alger «ont un rôle crucial dans le contrôle des cas d'intoxication alimentaire collective en déterminant l'origine de l'intoxication et en diffusant les informations essentielles au public. Il a ajouté que ces structures composées de représentants des différents secteurs (médecins, paramédicaux, représentants du ministère du commerce et autres secteurs) élaborent des rapports périodiques sur leurs visites sur le terrain avant de les soumettre à la wilaya pour prendre les mesures adéquates. Il a rappelé le rôle axial de ces structures qui assurent un contrôle continu permettant de «connaître rapidement les foyers de contagion et de prendre les mesures nécessaires en vue d'empêcher leur propagation», en sus de sensibiliser les consommateurs aux risques des intoxications alimentaires, estimant que la sensibilisation est la base de la prévention, particulièrement en été.

H. B.

SUR DÉCISION DE L'ARAV

Les programmes d'El Salam TV suspendus

L'AUTORITÉ de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a annoncé, hier, la décision de «suspension, à compter de ce jour [vendredi 10 août 2023, ndlr] et pour une durée indéterminée, de tous les programmes de la chaîne El Salam TV». C'est ce qu'indique un communiqué de l'ARAV. La décision de Autorité de régulation de l'audiovisuel est motivée par la diffusion par la chaîne «jeudi, à minuit, de façon irresponsable et non-professionnelle, des scènes contraires aux préceptes de l'islam et aux mœurs de la société algérienne», selon le communiqué. La chaîne est suspendue provisoirement en attendant de statuer définitivement sur ce sujet, a conclu l'ARAV dans son communiqué.

M. B.